

GAL AR SODERIED

AUPRÈS DES SONNEURS

PLOZÉVET

N° 44

JANVIER 2019

La fête de la lecture
Toute une aventure !

P 20



**Activités
à la carte**
page n°18



**Le cycle
sur les algues**
page n°24



NAISSANCES

JAOUEN Louna	05/06/2018
LE GOFF Noémie	20/06/2018
PÉROT Elliott	27/06/2018
GEAY Maiwenn	29/06/2018
DOUARINOÛ Hanaé	26/07/2018
DA SILVA FERNANDES Swann	01/08/2018
VANTOUROUT Marie	24/08/2018
DREYER-DUFER Lucie	04/09/2018
BERNARD Jules	26/10/2018
LEGRAND Ysée	02/11/2018
JOIN Milla	23/11/2018

MARIAGES

FLOCH Didier et LE CORNET Gaëlle	23/06/2018
FLEURY Thierry et HORRION Muriel	30/06/2018
CLORENNEC Frédéric et PERON Emmanuelle	18/08/2018
LIGAVANT Elouan et PEUZIAT Charlotte	18/08/2018
SELEBANGUE Jolivet et HAPPEY Anne	18/08/2018
DANION Fabrice et PLOUZENNEC Hélène	25/08/2018

MAREL Christophe et GOURRET Marina	25/08/2018
RIVERO COY Lautaro et BOSSER Elsa	25/08/2018
LUCAS Philippe et GENTRIC Véronique	01/09/2018
PERHERIN Anthony et FREYDIEU Marina	29/09/2018
MOUITY ELVINE Prince et MBA NGUEMA Laura	10/11/2018

DÉCÈS

CHARLOT Aline née STEPHAN	24/06/2018 86 ans
VINCENT Christian	28/06/2018 62 ans
LOUSSOUARN Denise née LE CORRE	05/07/2018 87 ans
KÉROURÉDAN Roger	06/07/2018 84 ans
SCLAMINEC Pierre	11/07/2018 91 ans
BOUVRANDE Micheline née CHARLY	22/07/2018 86 ans
GUILLOU Alice née YOUINOÛ	24/07/2018 84 ans
GILLOIS Joséphine née HÉLIAS	26/07/2018 89 ans

LE CORRE Anna née BESCOND	01/08/2018 94 ans
BEUZEL Célestine née GADONNA	02/08/2018 86 ans
LE BOURHIS Georgette née FRACHEBOIS	03/08/2018 91 ans
LE GUILLOU Jean-Yves	13/08/2018 48 ans
RAPHAËN Alain	17/09/2018 77 ans
GELLA Monique née MOREAU	21/09/2018 85 ans
SQUIVIDAN Odette née TANGUY	26/09/2018 65 ans
BITON Jakie	26/09/2018 67 ans
COLIN Marie née JAOUEN	29/09/2018 82 ans
DONNARS Esther née GUARNORI	24/10/2018 91 ans
LE QUÉRÉ Jeanne née CLAQUIN	05/11/2018 89 ans
RIVOAL Roger-Marie	08/11/2018 78 ans
LE GOUJILL Simone née STÉPHAN	16/11/2018 90 ans
DÉRÉDEC Jeanne-Marie née MARREC	20/11/2018 96 ans

LISTE ARRÊTÉE LE 30/11/2018 - Seuls les noms des personnes dont une autorisation nous a été donnée sont répertoriés sur cette page.



TAL AR SONERIED - *Auprès des Sonneurs*

Mairie de Plouzévet - 14 rue Jules Ferry - 29710 Plouzévet

Tél. : 02 98 91 30 10 - Fax : 02 98 91 40 29 - email : commune@plozevet.bzh - web : www.plozevet.bzh

Directeur de la publication : Pierre Plouzennec, Maire - Responsable de la rédaction : Philippe Sandrin, adjoint à la Communication et à la Culture

Ont participé à la rédaction : le bureau municipal, la commission communication, les services administratifs, les Plouzévétiens

Crédit photos : Mairie de Plouzévet, les associations, Pixabay / Licence Creative Commons, Wikipédia

Imprimeur : Imprimerie du Commerce - Quimper - Tirage à 2000 exemplaires



Mairie de
Plozévet
Ti-Hér Plozeved

sommaire

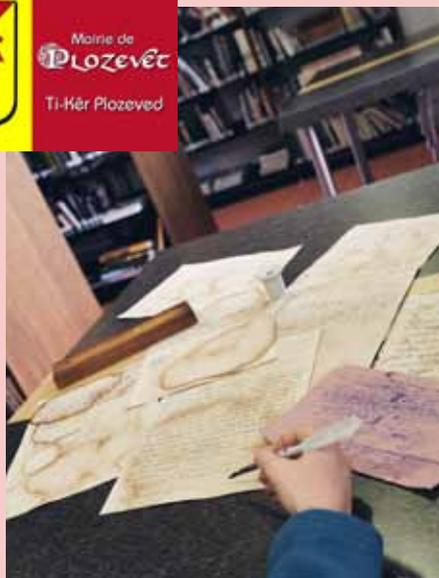


Photo : Mairie de Plozévet

- 4 ACTUALITÉS**
- 17 LIBRE EXPRESSION**
- 18 ACTIVITÉS
À LA CARTE**
- 20 FÊTE DE
LA LECTURE**
- 22 D'HIER À
AUJOURD'HUI**
- 24 CYCLE SUR
LES ALGUES**
- 26 JEUNESSE**
- 28 PATRIMOINE**
- 30 CULTURE**
- 32 AGENDA**



Édito



Photo : Mairie de Plozévet

Il est 11 heures ce dimanche 11 novembre 2018 lorsque les cloches de l'église paroissiale ont retenti à la volée comme partout en France pour rappeler que le 11 novembre 1918 le cessez-le-feu avait été signé et que la France et ses alliés célébraient la victoire sur l'Allemagne. Dans la liesse générale, la paix était enfin retrouvée après ce conflit qui aura duré 4 longues années.

Empreints d'une forte émotion, les Plozévétiens sont venus nombreux à cette commémoration du centenaire de l'armistice de 1918 pour se recueillir devant les stèles du monument aux morts où sont inscrits les noms des 217 citoyens plozévétiens "Morts pour la France". Ces valeureux soldats qui ont vécu l'apocalypse, enfer abominable, dans la boue, le sang, la peur mais avec aussi beaucoup de courage et de ténacité pour qu'enfin la paix soit retrouvée.

On disait alors que cette effroyable guerre serait "la der des der" mais quelques 20 années plus tard, la rancune de l'ennemi mit à nouveau le monde à feu et à sang.

Méfions nous, la paix est fragile, nous devons rester vigilants face au populisme et au nationalisme que nous voyons monter dans différents pays européens.

Nous devons, plus que jamais pour que cette paix actuelle perdure, avancer ensemble dans une Europe unie.

Jean-Bernard YANNIC
Premier adjoint

Bloavez mad Bonne année

Mes chers amis,

cette année qui s'achève aura été celle de la commémoration de la fin de la première guerre mondiale. Je ressens une difficulté à parler de "Victoire", comme pour en revendiquer un quelconque mérite. Le mérite et les honneurs reviennent seuls à ceux et à celles qui l'ont subie et qu'elle a marqués.

Retenons les leçons. De cette Europe qui renaît sur les ruines des grands empires et qui allait, à force de ressentiment et d'esprit de revanche, sombrer à nouveau dans le chaos deux décennies plus tard, nos pères ont fait, après la seconde guerre mondiale, un continent en paix et prospère, porté par des valeurs communes d'humanité et de solidarité.

C'est sur l'avenir de cette Europe qu'il nous faudra nous prononcer au mois de mai prochain. L'idéal des fondateurs a souvent été perverti : de la liberté, on n'a trop souvent retenu que le libre-échange et de la solidarité entre les peuples on n'a plus parlé que de solidarité financière entre états et de respect des règles budgétaires. Pourtant, malgré tous ses travers technocratiques, je puis vous assurer

qu'ailleurs dans le monde, l'Europe fait encore rêver.

L'histoire ne se répète pas, nous disent des "experts". Peut-être, mais ils se sont trompés tellement souvent. Quand bien même, la montée des populismes, les régimes autoritaires arrivés au pouvoir par les urnes ressemblent à un film déjà vu. Pas nécessaire pourtant de ne craindre qu'un retour au passé pour en appeler à mieux d'Europe. Les enjeux de demain valent bien les craintes d'hier. Je suis convaincu que nous ne pourrons faire face à l'urgence écologique et aux innombrables défis politiques et humanitaires qu'à travers le projet européen. Non pas celui de tel ou tel parti mais celui qui, au sortir de la guerre, a conduit des femmes et des hommes encore meurtris à unir leur destin.

Aujourd'hui ce projet est instrumentalisé par chaque camp : les tenants du libre-échange se dressent en rempart contre les populistes et les nationalistes criant à la perte de souveraineté, mais voudraient bien quand même garder l'argent du beurre. Heureusement, le choix, en mai, ne sera pas binaire. Rien ne serait pire que de choisir un camp seulement parce qu'on craint l'autre.

C'est cette amère expérience que subit en ce moment le peuple britannique. Le Brexit n'est pas la conséquence d'un



Photo : Mairie de Plouzévet

vote pour la Grande-Bretagne mais celle d'un vote contre l'Europe, et nous voyons le résultat. Tirons nos propres enseignements de cet épisode, c'est à chaque électrice ou électeur de se réapproprier l'Europe et de voter pour ce qu'il souhaite, plutôt que contre ce qu'il rejette, ou pire encore, laisser les autres décider à sa place.

Pour 2019, je vous souhaite de faire le plein d'engagement, de réussite et de bonheur. ■

Pierre Plouzennec
Maire de Plouzévet

Le Maire invite la population à l'occasion des vœux de la nouvelle année le dimanche 6 janvier à 11h00 au Centre Culturel Avel-Dro.



CARTE DE VŒUX ET AGENDA

La carte de vœux 2019 représente un coucher de soleil sur la plage de Canté à Plouzévet.

L'agenda de la Mairie est, comme à l'accoutumée, disponible pour tous les administrés de la commune.

On peut le trouver en mairie ou chez les commerçants de Plouzévet.

La municipalité tient à remercier tout particulièrement les nombreux annonceurs que vous retrouverez tout au long de sa lecture et qui permettent la diffusion gratuite des 2200 exemplaires de cet outil de tous les jours. ■



www.plouzevet.bzh

Servitude de Passage des Piétons

Le long du Littoral (SPPL)

La loi du 31 décembre 1976, modifiée par celle du 3 janvier 1986, a institué la Servitude de Passage des Piétons le long du Littoral (SPPL). Destinée à assurer exclusivement le passage des piétons, elle grève les propriétés riveraines du domaine public maritime sur une bande de trois mètres de largeur.

Les textes régissant la servitude de passage des piétons le long du littoral sont intégrés au code de l'urbanisme (articles L. 121-31 à L. 121-37 et R. 121-9 à R. 121-32). En application des textes en vigueur, le tracé de cette servitude peut être modifié, voire suspendu dans des cas exceptionnels, compte tenu des caractères particuliers de chaque section du littoral. De telles modifications ou suspensions, nécessitent une procédure spécifique comportant une enquête publique.

HISTORIQUE DE LA SPPL SUR LA COMMUNE

Une première enquête publique SPPL a été réalisée en 1990. La procédure avait été interrompue suite à cette enquête compte tenu de nombreuses manifestations d'opposition au projet.

L'étude a été relancée en 2008 et a permis la présentation du projet à la commune puis aux associations.

En 2011, la réglementation a évolué et a prescrit la réalisation d'une évaluation des incidences Natura 2000 lorsque l'institution, la modification ou la suspension de la servitude était prévue dans le périmètre d'une zone de protection spéciale (directive "oiseaux") ou ZSC, zone spéciale de conservation (directive "habitats"), au titre de Natura 2000 ou à proximité d'une zone de protection spéciale.

Une nouvelle réunion de présentation et d'échanges avec les personnes publiques et associations sur le projet prenant en compte l'évaluation des incidences réalisée a eu lieu en 2012.

Les tempêtes qui se sont déroulées au cours de l'hiver 2013/2014 ont provoqué des dégâts côtiers sur l'assiette du tracé



Photo : Mairie de Plouzévet

envisagé et conduit à réétudier certaines parties du projet afin de garantir la sécurité des piétons et d'en assurer la pérennité. Un diagnostic de risque d'instabilité du sentier littoral a été réalisé en 2015 par le Centre d'Etudes et d'expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement (CEREMA) afin de formuler un diagnostic relatif à la mobilité d'une fraction côtière de la commune et d'y préconiser un tracé de servitude durable à l'horizon de 10 à 15 ans.

L'étude d'évaluation des incidences Natura 2000 a également été réactualisée en 2016 afin de savoir si la mise en place de la servitude de passage des piétons le long du littoral était susceptible d'affecter la ZSC "Baie d'Audierne". Celle-ci conclut à la non détérioration de l'état de conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire présents sur le site Natura 2000.

Ce projet de modification ou de suspension de la servitude de passage des piétons le long du littoral a fait l'objet d'une enquête publique du 24 février au 16 mars 2017.

A l'issue de l'enquête, le commissaire enquêteur a émis un avis favorable au projet assorti de deux recommandations :

- **instaurer la servitude modifiée sur les parcelles 137 à 139 inclus, voire 140 selon expertise.**

- **sécuriser un chemin piétonnier le long de l'étroite voie communale côtière, jugée dangereuse.**

L'instauration de la servitude modifiée sur les parcelles 137 à 139, non grevées de la servitude sur le dossier d'enquête publique en 2017, ne peut s'effectuer sans la mise en oeuvre d'une nouvelle enquête publique.

Aussi, le dossier soumis à la délibération du conseil municipal porte sur le linéaire compris entre la parcelle 136 à Poulhan et Gourinet, en limite communale avec Pouldreuzic.

Une procédure de délimitation du domaine public maritime qui donnera lieu à une enquête publique est en cours dans le secteur de Pors Poulhan, notamment sur les parcelles objet de la recommandation du commissaire enquêteur.

Pour le cas où un maintien de la servitude de droit ne serait pas possible sur ces parcelles, une nouvelle enquête publique SPPL serait organisée afin d'approuver ensuite la modification ou la suspension de la servitude entre la parcelle 137 et la limite communale avec Plouhinec.

Le conseil municipal réuni le 1^{er} octobre 2018 a donné un avis favorable au tracé proposé par les services de l'Etat.

Le 12 novembre le Préfet du Finistère a pris un arrêté officialisant ce tracé

L'arrêté préfectoral numéro 2018316-005 du 12 novembre 2018 et le dossier complet est consultable en mairie, à la Préfecture du Finistère et sur leurs sites respectifs. ■

Projet de rénovation et reconstruction La mairie de Plozévet

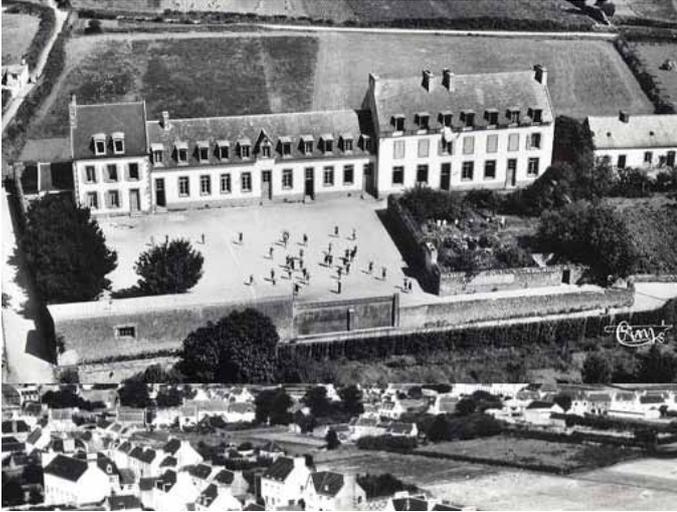


Photo : tous droits réservés



Photo : Mairie de Plozévet

Le bâtiment de la mairie a été construit au début du 20^{ème} siècle pour accueillir l'école des garçons. Elle a fait l'objet de différentes adaptations et travaux en fonction de sa destination avec, en outre, en 1935 l'aménagement de l'école de filles puis en 1978 des travaux d'aménagement pour accueillir les services de la Mairie.

Le bâtiment ne répondant plus aux normes en matière d'accessibilité et de sécurité au travail, la Commune a décidé de procéder à sa rénovation et sa restructuration.

Afin de mener à bien ce projet, un comité de pilotage (COFIL) a été désigné lors du conseil municipal du 12 décembre 2017. Il est constitué de Pierre Plouzenec, Jean-Bernard Yannic, Rémy Strullu, Annie Marzin, Alain Olivier, Marie-Christine Camenen et Jocelyne Kervella-Lainé. La mission de ce COFIL est d'assister à toutes les réunions en phases projets, études et travaux et d'assurer, tout au long du projet, les choix stratégiques : la validation des choix et les étapes essentielles, la surveillance du bon déroulement du projet, le travail préparatoire et la remontée d'informations à l'assemblée délibérante. Il permet également l'identification des investissements nécessaires et la planification des dates clés du projet.

Afin de mettre en œuvre l'opération, et après appel d'offres, le COFIL a choisi la SAFI (Société d'Aménagement du Finistère) pour effectuer une mission

d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation du programme de construction.

Préalablement à l'élaboration du programme, la réalisation d'une étude a été menée afin de confirmer la faisabilité de l'opération et présenter une approche opérationnelle pour la réhabilitation de la mairie en prenant en compte les problématiques de développement durable et d'accessibilité aux personnes handicapées. Elle a permis un premier éclairage sur les éléments de réflexion en termes d'investissement (bâtiments à démolir, à réhabiliter, à construire) et particulièrement sur les plans techniques et financiers. Les travaux ont été estimés à 1 463 200 € H.T. et les honoraires de Maîtrise d'Œuvre à 197 500 € H.T.

Il est à noter que la rénovation et la restructuration devront s'effectuer dans le respect du cadre bâti actuel. La démolition du bâtiment n'étant pas autorisée par l'architecte des bâtiments de France.

Suite à l'élaboration de ce programme fonctionnel, une consultation a été lancée afin de sélectionner l'équipe de Maîtrise d'Œuvre chargée de mener à bien le projet de la restructuration de la Mairie.

Une première étape de la consultation a permis de recevoir 15 candidatures dont 3 ont été retenues par le COFIL, sur la base de leurs références de projets similaires, et autorisées à expliciter leur

compréhension des problématiques et leur projection dans le projet ainsi qu'à présenter une offre financière.

Après analyse et classement des offres, le COFIL a sélectionné l'équipe composée de l'agence INCOGNITO (architectes, mandataire du groupement) et de co-traitants (bureaux d'études) : PLBI (Structure) / ATIS (Fluides et thermique) / RACINE CAREE (économiste) / ALHYANGE Acoustique (Acoustique) / APYC (OPC) / 3Bi (Voirie) pour une rémunération globale de 173 280,00 € HT.

La mission de l'équipe de Maîtrise d'Œuvre a débuté le 5 décembre dernier, suite à la réunion de démarrage et cadrage du projet avec le COFIL. Après avoir rencontré, d'une part, les agents administratifs de la Mairie et, d'autre part, l'architecte des Bâtiments de France, la dernière rencontre entre l'architecte et le COFIL a eu lieu mi-décembre afin de présenter les premières esquisses.

Le calendrier prévisionnel prévoit un dépôt de permis de construire au printemps 2019, puis la consultation des entreprises de travaux, à l'automne 2019, avec un début de travaux début 2020 et une livraison du bâtiment au printemps 2021.

Pendant le temps des travaux, les services administratifs seront hébergés à l'espace Jules Ferry, à proximité de la mairie, dont le réagencement est pensé et réalisé par les services techniques communaux. ■

Construction des nouveaux ateliers Les Services techniques



Photo : Mairie de Plozévet

Les travaux de construction des Services Techniques ont débuté fin juin 2018. Le planning prévisionnel est respecté et le

bâtiment devrait être "hors d'eau / hors d'air" en début d'année 2019. La livraison des nouveaux locaux est prévue début

avril 2019, conformément au planning élaboré par M. Ruelland, l'architecte en charge du dossier. ■

Festival Mondial'Folk Une nouvelle équipe en place

Pierrot et Rémy ayant décidé de se retirer de la présidence du mondial'Folk, c'est une nouvelle équipe qui s'est mise en place afin de perpétuer ce travail accompli pendant de longues années. Nous leur souhaitons de profiter pleinement de ce repos bien mérité.

Nous continuerons ce mélange entre culture bretonne et culture internationale, qui est l'essence même de notre festival et qui sera toujours présent.

Mais cette manifestation ne pourrait pas se faire sans l'appui des collectivités publiques et des partenaires privés, et surtout de tous ces bénévoles qui œuvrent avant, pendant et après ces 5 jours de festivité.

Une chose est sûre, c'est que nous vous invitons à noter dans vos agendas les dates de la 38^{ème} édition du



Photo : tous droits réservés

Photo ci-dessus : le prochain Mondial'Folk se déroulera du 16 au 20 août 2019

Mondial'Folk, qui aura lieu du vendredi 16 au mardi 20 août 2019.

Enfin nous comptons sur vous tous, pour que perdure cette magnifique aventure,

qui fait rayonner Plozévet sur notre belle planète. Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année. ■

*Emmanuel Lyant, président du Mondial'Folk
Jérôme Le Coutaller, co-président du Mondial'Folk*

Jachère fleurie

Opération sachet de graines reconduite



Photos : Mairie de Plozévet

Photos ci-dessus : un petit bout de jardin d'une Plozévétienne. Vous pouvez admirer la diversité des fleurs : cosmos, bleuets, zinnias ... preuve à l'appui... regardez bien... voyez-vous maintenant voler les roitelets ?

La Jachère fleurie apporte un air champêtre aux jardins Plozévétiens. Elle est un refuge pour les animaux et les insectes et un régal pour les yeux. Une prairie fleurie est composée de fleurs annuelles que l'on laisse monter en graines pour nourrir les oiseaux..

Les sachets de graines de "Jachère fleurie" vont être disponibles cette année encore, à l'accueil de la Mairie de Plozévet à partir du mois d'avril.

Voici quelques conseils pour réussir votre plantation :

- Préparez le terrain au moins deux semaines avant. Ainsi, les mauvaises herbes auront le temps de germer et vous, le temps de les arracher d'un petit coup de râteau juste avant de semer votre sachet de graines ;
- Semez "clair" (cela signifie ne pas mettre les graines les unes sur les

autres ou serrées les unes contre les autres), comme cela, les graines auront suffisamment de place pour germer tranquillement ;

- Arrosez les graines une fois, si elles tardent à lever ;
- Tassez la terre avec le dos du râteau pour que les graines soient bien en contact avec celle-ci. Admirez donc le résultat ! ■

Plantes invasives

L'herbe de la pampa

L'herbe de pampa, plante ornementale originaire d'Amérique du Sud a été plantée dans nos jardins dans les années 80.

Elle est très facilement reconnaissable à sa grosse touffe de feuilles longues et coupantes et à ses plumeaux blancs d'une hauteur de 2 à 4 mètres. Depuis quelques temps, l'herbe de la Pampa s'échappe de nos jardins, pour envahir les espaces naturels, les fossés, les zones humides.

Comment s'en débarrasser ? C'est simple, il suffirait d'interdire purement et simplement de produire ou de vendre cette plante. L'herbe de la pampa est réputée pour être particulièrement

inflammable. Elle contribue à augmenter les risques d'incendie et la disparition d'autres espèces. Difficile à brûler en totalité, à broyer ou à enfouir, elle s'annonce coûteuse à éradiquer et commence à menacer l'équilibre écologique.

Pour en limiter l'impact :

- Ne pas planter ni semer ;
- Retirer les plants avec toutes leurs racines ;
- Bâcher avec un sac plastique épais durant au moins 1 an ;
- Ne pas utiliser de pesticides ;
- Tailler les fleurs avant la floraison. ■

Véronique Le Scaon,
Déléguée au fleurissement



Photo : Wikipédia

Faciliter la participation à la vie électorale

Répertoire Électoral Unique

La réforme de la gestion électorale et le Répertoire Électoral Unique (REU) entre en vigueur au 1^{er} janvier 2019.

La loi n° 2106-1048 du 1^{er} août 2016 (JO du 2 août 2016) rénove les modalités d'inscription sur les listes électorales et modifie profondément les règles en la matière.

Le but de cette réforme est de faciliter la participation à la vie électorale :

- Fiabiliser les listes électorales ;
- Permettre l'inscription du citoyen 30 jours avant le scrutin ;
- Moderniser la démarche d'inscription.

LES GRANDS PRINCIPES DE LA RÉFORME

■ La création du Répertoire Electoral Unique (REU) et permanent tenu par l'INSEE à partir duquel seront extraites les listes électorales des Communes avant chaque scrutin. Chaque électeur aura un identifiant électoral d'électeur : numéro pérenne qui est attribué par le système.

■ L'électeur peut s'inscrire sur sa commune jusqu'à 6 semaines avant une élection soit jusqu'au 31 mars 2019 pour les élections européennes du 26 mai 2019, (et non plus le 31 décembre de l'année précédent le scrutin).



Photo : tous droits réservés

■ Les jeunes majeurs et les personnes qui viennent d'acquérir la nationalité française sont inscrits d'office par l'INSEE.

■ Les Maires révisent en continu les listes électorales.

■ Les français domiciliés à l'étranger devront choisir entre une inscription sur la liste consulaire ou une inscription sur la liste de leur commune. Les électeurs maintenus en double inscription le 31 mars 2019 seront radiés des listes municipales.

■ De nouvelles cartes d'électeur seront distribuées après le 31 mars et avant le 26 mai 2019.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECORALES

Les nouveaux plozéviens en résidence principale doivent s'inscrire sur les listes électorales de Plozévet jusqu'au 31 mars 2019, l'inscription se fera en Mairie munis d'une pièce d'identité à jour et d'un justificatif de domicile récent. Les personnes en résidence secondaire peuvent également s'inscrire si elles figurent sur le rôle communal depuis 2 ans. Merci de nous faire part de votre nouvelle adresse si vous avez déménagé sur la commune.

Les élections européennes se tiendront le 26 mai 2019. ■

Sourire de Mômes & Eostiged Kozh

Fest-noz caritatif à l'Avel-Dro

Nous vous donnons rendez-vous le samedi 16 février 2019 à 21h, avec le groupe Eostiged Kozh au centre culturel Avel-Dro pour une soirée sur "Les Pays Celtes".

Cette soirée se déroulera de la manière suivante :

■ en première partie, un concert comprenant musiques et chants des Pays Celtes (Irlande, Ecosse, Pays de Galle, Île de Man & Bretagne) avec en fond de scène la projection d'un diaporama de vues sur ces pays.

■ en seconde partie, il y aura un mini fest-noz pour les amateurs de danses.

Pour ceux qui ne connaissent pas *Sourire de Mômes*, cette association s'est donné pour objectif d'aider un enfant malade à réaliser un projet, un rêve qui lui tient à coeur en réunissant plus de 400 motards à travers une balade moto. Cette balade qui réunit plus de 300 motos, aura lieu le dimanche 12 mai 2019. Le périple de 70-80 km ira de la Place Kérivel à Douarnenez-Tréboul jusqu'à Kerrest vers 13h, en face du restaurant Le Menhir.

La soirée est organisée avec et pour l'Association Sourire de Mômes, les Eostiged-Kozh jouent gratuitement et l'intégralité des bénéfices (entrée & buvette) sera versée à l'Association. Venez nombreux ! ■



Photo : tous droits réservés

Photo ci-dessus : les associations Sourire de Mômes et Eostiged Kozh organisent un fest-noz caritatif le 16 février 2019 à l'Avel-Dro

Urbanisme

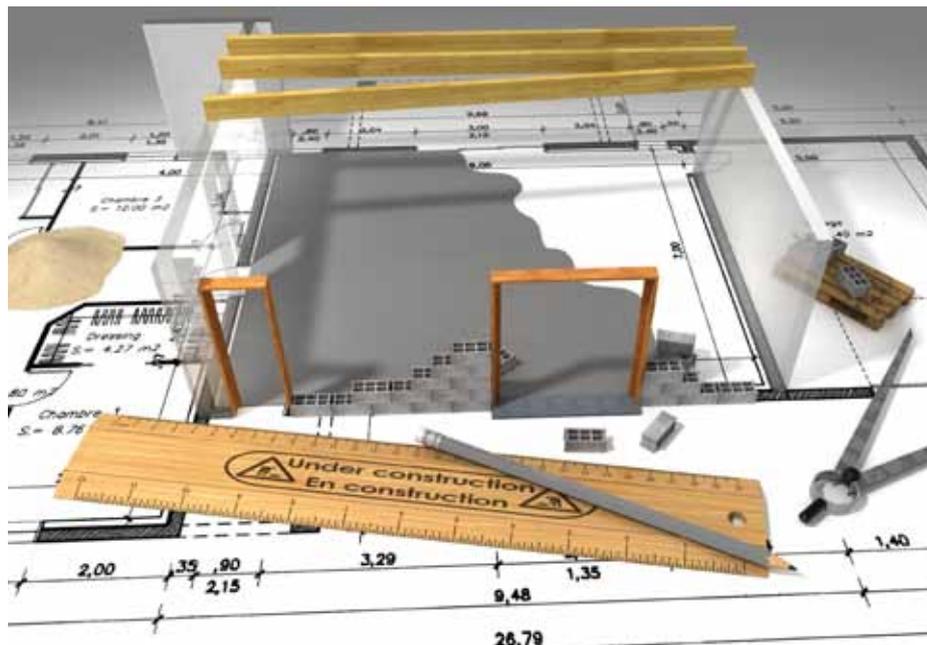
Rappel des règles en vigueur

Il est rappelé que tous les travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction, d'en changer la destination, de créer de la surface de plancher, de modifier le volume du bâtiment, de percer ou d'agrandir une ouverture sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation en mairie.

Travaux soumis à déclaration préalable : création de surface de plancher inférieure ou égale à 20 m² : extension, véranda, garage, préau, pergola, abri de jardin, etc...

Modification de l'aspect extérieur de l'habitation :

- Ravalement,
- Escalier extérieur, balcon,
- Création, remplacement ou suppression d'une ouverture existante (porte, fenêtre, fenêtre de toit...)
- Changement de destination des locaux existants,
- Construction et modification de clôture,
- Construction des équipements liés à la climatisation ou à l'énergie renouvelable.
- Piscine.



Travaux soumis à permis de construire :

- Construction ou agrandissement d'une maison individuelle ou de ses annexes (de plus de 20 m² en zone Nr, 40 m² en zone Uhb-Uhc).
- Changement de destination du bâti existant ayant pour effet de modifier

soit les structures porteuses, soit sa façade (habitation en commerce, garage en habitation, habitation en plusieurs logements...).

Les services de la Mairie sont à votre disposition pour toute information et conseil. ■

Vivre ensemble

Paroles de chiens

MOI, MÉDOR, CHIEN DE VILLE

Je m'appelle Médor, J'ai une chance inouïe, mes maîtres, William et Eulalie sont aux petits soins pour moi. J'habite en plein bourg et mes maîtres ne possédant pas de jardin, j'ai le droit à au moins 2 balades par jour. Je sais quand je vais sortir : mon maître prend la laisse qu'il attache à mon collier ; comme ça, je ne me bagarre jamais ! Il met des petits sacs et du journal dans ses poches !

Eh oui, la promenade c'est fait pour me dégourdir les papattes mais j'en profite pour faire ma petite crotte... Je suis bien content que mes maîtres la ramassent tout de suite, comme ça, la rue est propre et personne ne marche dedans ! En rentrant, ils déposent les petits paquets contenant mes déjections dans la poubelle. Avec William et Eulalie nous avons un petit parcours.

Mais je sais qu'il y a des endroits où je n'ai pas le droit d'aller :

- les aires de jeux,
- le skate-park,
- le stade de foot,
- l'enclos de l'église,
- la plage de juin à septembre.

MOI, SNOOPY, CHIEN DES CHAMPS

Alors moi, Snoopy, je suis le plus heureux de tous les chiens, j'ai des maîtres, Léon et Anastasie, qui m'adorent. Ils sont aux petits soins pour mon confort. J'habite à la campagne. Petit, j'étais tout fou, je m'échappais à la moindre occasion et qu'est-ce que je braillais ! Toujours en train d'aboyer, pour un oui pour un non. Je pleurais quand mes maîtres partaient au travail, quand quelqu'un passait, quand quelqu'un arrivait ! Bref un enfer, pour mes maîtres et les voisins... Ils n'étaient pas contents du tout... Les



Photo : Pixabay / Licence Creative Commons

voisins ont même failli se fâcher avec mes maîtres tant ils étaient excédés.

Et puis Léon et Anastasie ont investi dans un petit collier électronique "Collier rappel de chien" spécialement conçu pour mon dressage. Eh bien, ça a bien fonctionné et en un rien de temps ! J'ai compris qu'il ne fallait pas que j'aboie bêtement tout le temps et surtout, mes maîtres et mes voisins sont réconciliés. De plus, je ne peux plus m'échapper, mes maîtres ont bien clôturé la propriété ! ■

Impôt sur le revenu

Le prélèvement à la source

La réforme du prélèvement de l'impôt sur le revenu à la source entre en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2019.

Elle concerne les particuliers imposables qui payeront dorénavant leur impôt dès la perception de leurs revenus, mais aussi les professionnels qui doivent adapter la gestion de la paye pour effectuer ce prélèvement auprès des salariés.

Tous les renseignements sont accessibles à partir du site www.impots.gouv.fr

À ce titre, la Direction Départementale des Finances Publiques du Finistère souhaite apporter quelques éléments complémentaires :

■ vous êtes employeur et avez moins de 20 salariés : pour recevoir les taux de prélèvement et déclarer la retenue à la source prélevée, vous pouvez aller sur le site www.net-entreprises.fr (assistance au 0811 376 376) ou par une plateforme simplifiée proposée par l'Urssaf www.letese.urssaf.fr

■ en tant qu'association, vous employez une ou plusieurs personnes : vous pouvez effectuer les démarches pour le prélèvement à partir du site www.net-entreprises.fr, et si vous avez

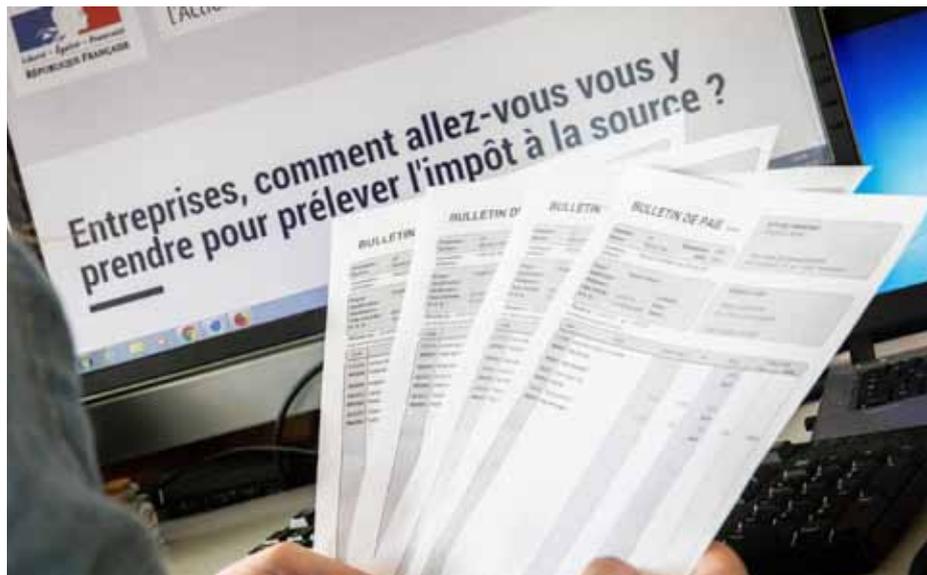


Photo : tous droits réservés

moins de 20 employés, par un service proposé par l'Urssaf www.cea.urssaf.fr

■ en tant que particulier, vous avez obtenu en 2018, une réduction et/ou un crédit d'impôt suite à des dépenses effectuées en 2017 concernant un emploi à domicile, des frais de garde d'enfant, une cotisation syndicale, un don à une association ou un investissement locatif : en janvier 2019, sans démarche de votre part, vous percevrez un acompte de 60 % de ce crédit / réduction d'impôt sur votre compte bancaire. Le solde sera versé à

l'été 2019 sur la base de votre déclaration de revenus 2018.

■ Les services des finances publiques sont les seuls interlocuteurs pour répondre à vos questions portant sur le taux qui est appliqué pour déterminer le prélèvement. Il importe néanmoins que vous ayez au préalable obtenu un avis d'imposition en 2018 pour déterminer ce taux de prélèvement (qui peut être nul si vous êtes non imposable). À défaut c'est le barème qui sera appliqué. ■

Hoko Nojo

Le tour du monde en stop !

Âgés de 26 ans, Pierre-Henri Thiollier (originaire de Plozévet) et Corentin Menez ont entamé un tour du monde en stop au départ de la Pointe du Raz le 1^{er} août.

Après avoir traversé le nord de l'Europe (la Belgique, les Pays-bas, l'Allemagne, le Danemark puis la Suède), les deux jeunes aventuriers ont mis le cap vers l'Andalousie pour leur premier woofing : un travail contre échange du gîte et du couvert. Ils ont ensuite embarqué sur un voilier et mis le cap sur l'Amérique du Sud.

Suivez la suite de leur périple sur leur blog www.hokonojo.com et sur leur page facebook.com/hokonojo ■



Photo : hokonojo.com

Photo ci-dessus : Pierre-Henri Thiollier et Corentin Menez

Campagne gouvernementale Alerte aux faux sites administratifs

Un million de Français sont abusés chaque année par ces escroqueries sur Internet. Le gouvernement lance une campagne de sensibilisation.

Demander un acte de naissance, s'inscrire sur les listes électorales, ou demander une carte grise : désormais, il est possible d'effectuer ces démarches administratives sur les sites Internet officiels des organismes concernés. Rien de plus simple.

Sauf que les arnaques aux faux sites administratifs font un million de victimes chaque année en France, selon la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF). Et le préjudice estimé s'élève tout de même à 150 M€ par an.

Une campagne d'information nationale pour alerter les Français et donner au passage quelques recommandations pour repérer les adresses frauduleuses. "Quand on subit ce type d'arnaque en ligne, c'est coûteux, et surtout cela brise la confiance dans les démarches administratives, dans le numérique".



Photo : Pixabay / Licence Creative Commons

LISTE DES CONSEILS :

- toujours consulter en priorité le site officiel de l'administration française qui recense les sites officiels en fonction des démarches. Des sites dont l'adresse finit toujours par ".gouv.fr" ou ".fr", mais qui n'apparaissent pas nécessairement en tête d'une recherche en ligne ;
- un site qui finit en ".fr" et arrive en tête n'est par forcément légal, car certains escrocs donnent des apparences officielles à leurs pages Web. Ils peuvent

utiliser des imageries associées à la République française, comme Marianne ou des couleurs bleu-blanc-rouge. Certains sites marchands achètent aussi des mots-clés pour être bien référencés parmi les résultats de recherche ;

- vérifier si une prestation est vraiment payante, et lire les mentions légales du site, ainsi que les conditions générales de ventes, méfiez-vous aussi des publicités pendant votre démarche. ■

L'Épopée twist 60 présente Les Sixties Begood

Une nouvelle association à Plozévet : 4 musiciens chanteurs reprennent les tubes des années 1960 avec le son de cette décennie.

Grands fans des *Chaussettes Noires*, des *Chats Sauvages*, de *Franck Alamo* et *Danyel Gérard*, les musiciens ont chacun 40 ans de scène dans divers registres musicaux.

Prochain concert le samedi 2 février 2019 au Centre Culturel Avel-Dro. ■

Contact pour vos animations :
☎ : 06 19 73 42 00

Photo ci-contre : Les Sixties Begood reprennent les tubes des années 1960



Photo : tous droits réservés

À tous les âges de la vie L'ADMR à vos côtés



Photo : tous droits réservés

L'ADMR du Haut Pays Bigouden, regroupant les communes de Guiler-sur-Goyen, Landudec, Peumerit, Plogastel-Saint-Germain, Plovan, Plozévet, Pouldreuzic et Tréogat, accompagne au quotidien les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, les personnes malades, les familles et ceci dans une gamme de services très large.

Nos aides à domicile accompagnent toutes ces personnes dans les actes quotidiens de la vie à domicile pour plus d'autonomie (aide à la mobilité, à la toilette, ménage, entretien du linge, préparation de repas, courses) mais aussi dans l'accompagnement, l'aide et la réalisation d'activités de loisir et aussi administratives simples. FILIEN ADMR notre système de téléassistance complète cette offre pour mieux vivre chez soi en toute sécurité et de façon autonome.

Le Conseil d'Administration de l'association ADMR du Haut Pays Bigouden a mis en place dernièrement un nouveau bureau présidé par Jean-Marc Jaouen de Plozévet. Le bureau souhaite valoriser l'image de l'association reléguée dans ses services souvent aux simples tâches ménagères. Or, de plus en plus nos aides à domicile sont sollicitées dans des démarches d'accompagnement et ceci à tous les âges de la vie.

Nos personnels sont recrutés pour leurs qualités professionnelles, leur dynamisme, leur discrétion, leur capacité d'adaptation et leurs savoirs faire. Un programme de formation adapté leur est proposé pour leur permettre d'évoluer dans cette dimension relationnelle.

Pour information : ADMR Haut Pays Bigouden c'est environ 49 000 heures

d'aides, 43 aides à domicile en CDI, 6 remplaçant(e)s, 3 secrétaires CDI à Landudec pour huit communes et ... à noter 50 % de l'activité sur notre commune de Plozévet.

CONTACTEZ-NOUS

ADMR Haut Pays Bigouden

Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

☎ : 02 98 91 59 94

Accueil au 6 bis rue Ar Mor à Landudec

- lundi : 8h30-12h et 13h30-17h

- mardi : 8h30-12h

- mercredi : 8h30-12h et 13h30-17h

- jeudi : 8h30-12h et 13h30-17h

- vendredi : 8h30-12h

✉ : hautpaysbigouden@admr29.bzh



Créée en 1945, l'ADMR est le premier réseau français associatif de services à la personne avec :

- 2 700 associations locales sur le territoire
- 93 700 salariés
- 101 300 bénévoles au services de 712 000 personnes aidées

Ses missions visent à apporter des services personnalisés pour l'ensemble de la population pour un peu plus de confort, retrouver un équilibre familial ou tout simplement continuer à vivre chez soi.

École primaire et maternelle

Du nouveau à l'école Georges Le Bail

Depuis la rentrée, l'école de Plozévet a une nouvelle direction en la personne de Mme Marie Grosbois qui entend travailler de concert avec tous les acteurs de l'école : parents, enfants, enseignants, agents municipaux et élus afin de voir aboutir les projets de l'école. Enseignante en classe de CE1-CE2, ses jours de décharge sont le lundi et un mardi sur trois. ■

Renseignements et inscriptions

☎ : 02 98 91 39 45

Horaires de l'école

- maternelle : 9h-12h et 13h30-16h30

- élémentaire : 9h-12h30 et 14h-16h30

L'accueil périscolaire est ouvert le matin à partir de 7h15 et ferme le soir à 19h.



Photo ci-dessus : les enseignants de l'école Georges Le Bail et les agents municipaux

Photo : Mairie de Plozévet

Journées portes ouvertes

Université de Bretagne Occidentale

Quelle formation après le BAC l'année prochaine ? Alternance ? Études courtes, études longues ? Comment reprendre ses études après une expérience professionnelle ?

Venez découvrir nos 300 formations dans 7 domaines lors des Journées portes ouvertes de l'Université de Bretagne Occidentale le 2 mars à Brest et le 9 mars à Quimper et

Morlaix. Étudiants, enseignants et personnels de l'UBO seront là pour répondre à toutes vos questions. Tous les détails du programme en ligne sur www.univ-brest.fr ■

Équipez-vous !

Le détecteur de fumée sauve des vies

Le détecteur de fumée doit être à l'habitation ce que la ceinture de sécurité est à la voiture : un réflexe !

Il ne réduira pas le nombre de départs de feu mais il pourra sauver des vies grâce à une alerte rapide. Le principal objectif d'un détecteur de fumée est d'alerter, par un signal sonore puissant, les occupants d'un logement de la présence de fumée, principalement la nuit lorsque le niveau de vigilance dans la maison est au plus bas. Il existe aussi des détecteurs spécialement adaptés aux personnes sourdes ou malentendantes qui émettent un signal lumineux et/ou vibrant.

QUEL TYPE DE DÉTECTEUR CHOISIR ?

Le détecteur de fumée doit être conforme à la norme NF EN 14604 et disposer d'un marquage CE.

OÙ INSTALLER LE(S) DÉTECTEUR(S) ?

La loi impose l'installation d'au moins un détecteur par logement, en priorité dans une zone de circulation desservant les chambres. Toutefois, il est conseillé d'en installer plusieurs, notamment dans les zones qui présentent un risque d'éclosion d'incendie : les combles dotés d'un caisson VMC, les volumes comportant chaudière, tableau électrique, machine à laver, sèche-linge, appareils hifi-électroménagers, etc.

QUI DOIT INSTALLER ET ENTREtenir LE DÉTECTEUR ?

C'est au propriétaire du logement d'installer le détecteur de fumée. L'occupant du logement, qu'il soit locataire ou propriétaire, veille à l'entretien et au bon fonctionnement de l'appareil. ■



Bar-restaurant Le Vaisseau

Youenn et Nicole, commerçants depuis 42 ans sur la commune de Plozévet, ont décidé de partir à la retraite. Après 27 ans aux commandes du Vaisseau, une page se tourne. Pour le moment, le bar-restaurant, situé au cœur du bourg, n'a pas trouvé de repreneur.

"Nous espérons que quelqu'un tienne la barre à nouveau, ainsi le bourg ne perdra pas un commerce de plus. Actuellement, nous sommes le seul restaurant ouvrier sur la commune, il serait dommage que celui-ci s'arrête, surtout que nous remplissons bien souvent la salle le midi. Mais il est temps pour nous de souffler un peu et de profiter de nos petits-enfants." ■



Photo ci-dessus : Youenn et Nicole ont été aux commandes du Vaisseau pendant 27 ans

Photo : tous droits réservés

Artisan créateur Créa Shoush

Après une participation au marché du Mondial'Folk l'été dernier, Stéphanie Haméon-Moris a créé son activité de conception et fabrication de vêtements pour enfants.

Installée à Kergabet, pas très loin du Bourg, elle vous y attend pour vous présenter ses produits. Vous pouvez aussi la retrouver sur Facebook ou au téléphone 06 43 05 76 06. ■



Photo ci-dessus : Stéphanie Haméon-Moris conçoit et fabrique des vêtements pour enfants

Photo : tous droits réservés

Du nouveau dans le Gault et Millau

Dans la section Grand Ouest, Arnaud et Fabienne Blanchard sont désormais inscrits.

Installés depuis 2015 près de l'église, à Plozévet, ils travaillent les produits locaux et proposent un grand choix de produits, viandes et plats cuisinés.

A quand le concours du meilleur ouvrier de France ? ■



Photo ci-dessus : Arnaud et Fabienne Blanchard sont désormais inscrits dans le Gault et Millau

Photo : tous droits réservés

devenir-aviateur.fr Armée de l'Air

En 2019, l'armée de l'air proposera près de 3000 postes. Étudiantes ou étudiants, découvrez l'histoire de nos aviateurs et commencez la vôtre, en rejoignant la grande famille de l'aéronautique militaire.

Composée de jeunes professionnels dynamiques, au service de la Nation, l'Armée de l'Air, bien que bénéficiant d'une excellente image de marque auprès de nos concitoyens, semble paradoxalement parfois mal connue du grand public. Il est pourtant possible d'accéder à une carrière dans le personnel navigant (pilote de chasse, de transport ou d'hélicoptère), sous couvert de réussite aux épreuves de sélection, dès l'obtention du baccalauréat. Par ailleurs, l'Armée de l'Air n'est pas seulement constituée de pilotes et d'avions ! On y trouve, bien sûr, des contrôleurs aériens ou des mécaniciens de l'aéronautique, mais aussi des spécialistes des métiers de l'infrastructure, de la logistique, de



Photo : tous droits réservés

l'informatique, de la communication, de la sécurité-protection, de la météorologie, etc... Au total plus de 50 métiers différents, accessibles dès l'obtention du baccalauréat (jusqu'à bac + 5), vous sont proposés, consultables sur notre site : devenir-aviateur.fr. L'équipe du Bureau Air "Finistère", implantée au sein du

Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées (CIRFA) de BREST, se tient à votre disposition pour répondre à toutes vos questions du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30 (16h30 le vendredi) au 8 bis rue Colbert. ■

☎ : 02 98 22 07 70

etremarin.fr Marine Nationale

Sur l'année à venir, la Marine Nationale propose près de 3500 postes à honorer dans un grand nombre de métiers et spécialités très diversifiés.

Allant des métiers des opérations des forces navales et sous-marines, les métiers de la mécanique des forces navales et sous-marines, les métiers des opérations de l'aéronautique navale, les métiers de la maintenance de l'aéronautique navale, les métiers de

navigation, les métiers du soutien, du niveau troisième à BAC +5, sous différents contrats : volontaire, quartier-maître de la flotte, l'école de maistrance et l'école des mousques. En tout une cinquantaine de métiers et plusieurs filières proposés.

Le CIRFA Marine de Brest est joignable au 02 98 22 15 31, ouvert du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30, le vendredi jusqu'à 17h. Vous pouvez aussi consulter notre site etremarin.fr ■



Photo : tous droits réservés

sengager.fr Armée de Terre

L'armée de Terre est ouverte à tous. Nous recrutons plus de 15 000 françaises et français de 17ans et demi à 32 ans maximum.

L'armée de Terre s'adresse à tous et recrute à tous les niveaux d'études. Votre potentiel nous intéresse. Quel que soit votre niveau de qualification, que vous

soyez sans diplôme, ayez un CAP, un BEP ou le BAC et plus, il y a une place pour vous dans l'armée de Terre pour exercer un emploi vous correspondant.

Contactez votre Centre de Recrutement (CIRFA), 8 bis rue Colbert 29 200 Brest. ■

☎ : 02 98 22 16 23



Photo : tous droits réservés

Expression du groupe majoritaire

La lecture du tract que diffuse périodiquement l'opposition n'en finit pas de surprendre.

Dans sa dernière édition, nous avons eu la satisfaction d'apprendre que, comme nous, elle s'impatiente des retards dans l'engagement des travaux du centre bourg. Posture étonnante quand on sait que le projet est fortement ralenti en raison de l'action en justice que ses deux représentants ont engagée contre la municipalité.

De même, alors qu'elle est présente au comité de pilotage pour la réhabilitation de la mairie, elle nous y apprend que le chantier pourrait commencer avant Noël. Quel enthousiasme ! Nous venons seulement de retenir le bureau de maîtrise d'œuvre qui va élaborer notre projet. Sur lequel nous devons délibérer (et voter le plan de financement). Puis nous allons déposer le permis de construire (six mois). Après quoi nous allons procéder à l'appel d'offres pour retenir les entreprises et enfin, les travaux pourront commencer. Il est vrai que dans l'article, l'année n'était pas précisée ! Nous regrettons aussi qu'en matière de travaux, même lorsqu'elle n'est pas entravée, l'action des collectivités est souvent (trop) lente.

Et les impôts ! Ils ne serviraient qu'au fonctionnement et à la gestion du personnel, nous dit-elle. (Ça tombe bien puisque, comme dans toute commune, le principal poste de fonctionnement est justement la charge de personnel.) Encore faux puisque, depuis la programmation de ces grands travaux, notre commune verse l'intégralité des résultats annuels de fonctionnement (> 500 000 €) pour faire face aux grosses dépenses à venir et limiter ainsi le recours futur à l'emprunt. Toutes nos disponibilités demeurent fléchées sur les programmes d'investissement, malgré les retards subis.

Enfin, nous y découvrons tardivement (à défaut d'explication lors du vote en conseil) le motif de son refus de l'arrêté préfectoral concernant la SPPL (Servitude de Passage des Piétons le long du Littoral), parce qu'elle excluait quatre parcelles. Justement, l'arrêté prescrit une nouvelle enquête publique sur ces quatre terrains (alors que l'enquête initiale les ignorait) pour pouvoir les soumettre à la servitude modifiée. D'ici là, la servitude de droit s'y applique. C'est exactement ce qu'elle demandait.

Effectivement, comme elle l'écrit elle-même dans son tract, certains habitants sont difficiles à satisfaire. ■

Expression du groupe minoritaire

Nous étions conviés à la 8^{ème} édition du Carrefour des Communes et Communautés de Communes, organisée par l'Association des Maires du Finistère (AMF 29), les 4 et 5 octobre 2018 à Brest.

Cet évènement, intéressant et instructif sur la vie des communes, est l'occasion de rencontres et d'échanges entre les élus Finistériens, de conférences, d'ateliers, d'interventions de personnalités et d'espaces d'exposition.

D'emblée, il nous a été annoncé la démission "volontaire" d'un nombre important de maires (en fait 954, soit 18 par mois, de mars 2014 à août 2018, les communes rurales étant les plus touchées, d'après le *Journal des Maires* n° 49) !!!

Nous avons assisté à l'atelier "Les actualités du maire employeur" : recrutement, mutualisations, reclassements ; puis à la conférence : "Maires, une mission d'intérêt général ou un métier comme un autre ?"

Il est constaté que le mandat se professionnalise, et dans le même temps, des réflexions sont amorcées sur le statut de l'élu (e) local (e) (indemnités ? salaire ? formations ? ...).

Nous avons également participé à l'atelier "Comment rendre un centre-bourg plus convivial ?", avec, notamment, l'intervention de Madame Le Maire de Gourlizon. La perte de convivialité peut conduire au délaissement de certains bourgs qui doivent être pensés comme des lieux "pour les gens", indépendamment de la circulation routière qui est un autre débat, même si elle est étroitement liée.

L'intervention de Madame Gourault, Ministre de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales, a apporté des informations et des pistes sur les dotations des communes, avec une probable augmentation des taxes foncières suite à la suppression de la taxe d'habitation.

Lorsque vous lirez ces lignes, nous serons en 2019. Aussi, nous vous souhaitons BLOAVEZ MAD DA BEP HINI HA LEVENEZ LEUN AN TI, BONNE ANNÉE À CHACUN ET DE LA JOIE PLEIN LA MAISON. ■

Claude Conrod
et Jocelyne Kervella-Lainé



FOOTBALL LA PLOZÉVÉTIENNE

CONTACT : B. Quéré 06 76 74 05 96
PÉRIODICITÉ : mercredi 19h30-22h, vendredi 19h30-22h, dimanche après-midi
LIEU : stade ou gymnase

ECOLE DE FOOT LA PLOZÉVÉTIENNE

CONTACT : B. Quéré 06 76 74 05 96
PÉRIODICITÉ : mardi 18h-19h15, mercredi 18-19h30, jeudi 19h-20h15, samedi 10h30-12h et 16h30-18h30
LIEU : stade et gymnase

HANDBALL CLUB

CONTACT : R. Savina 06 38 88 19 55
PÉRIODICITÉ : jeudi 17h00-19h et vendredi 17h30-19h30
LIEU : gymnase

TENNIS DE TABLE

CONTACT : S. Moullec 06 67 11 22 63
PÉRIODICITÉ : mardi 19h30-23h, vendredi 19h45-23h, samedi 13h30-16h30 et 18h30-23h
lieu : gymnase

CLUB BADMINTON

CONTACT : V. Bosser 02 98 91 40 52
PÉRIODICITÉ : lundi 20h30-22h45 et jeudi 20h30-22h45
LIEU : gymnase



WATERMAN SURF CLUB

CONTACT : F. Ansquer 06 67 20 88 54
PÉRIODICITÉ : samedi 10h-12h et dimanche 10h-12h et 14h-18h
LIEU : plages

CLUB MUSCULATION (AMICALE LAÏQUE)

CONTACT : P. Ogor 06 65 10 78 44
PÉRIODICITÉ : lundi au samedi en soirée
LIEU : salle Jules Ferry

TAI CHI CHUAN (SPIRALE)

CONTACT : C. Barth 06 83 80 21 63
PÉRIODICITÉ : lundi 18h30-20h
LIEU : gymnase

GALOCHE PLOZÉVÉTIENNE

CONTACT : R. Pierre Auguste 02 98 91 31 62
PÉRIODICITÉ : ouvert toute l'année
LIEU : espace Henri Le Moal

RAMA THAI BOXING GYM

CONTACT : G. Boursier 06 18 84 25 91
PÉRIODICITÉ : mardi 20h-22h et vendredi 20h-22h
LIEU : gymnase

CHASSE PLOZÉVÉTIENNE

CONTACT : M. Raphalen 06 76 50 58 40
PÉRIODICITÉ : septembre/février (+16 ans)



CLUB AÏKIDO

CONTACT : M. Ernot 06 18 19 00 91
PÉRIODICITÉ : lundi 19h50-21h15 et mercredi 19h30-21h
LIEU : gymnase

BABYDO (DOJO DE PLOZÉVET)

CONTACT : B. Ladan 06 89 97 85 24
PÉRIODICITÉ : lundi 17h45-18h45
LIEU : gymnase

JUDO 6-12 ANS (DOJO DE PLOZÉVET)

CONTACT : B. Ladan 06 89 97 85 24
PÉRIODICITÉ : lundi 18h45-19h45 et samedi 10h30-12h
LIEU : gymnase

BODY KARATÉ (DOJO DE PLOZÉVET)

CONTACT : B. Ladan 06 89 97 85 24
PÉRIODICITÉ : mercredi 18h-19h
LIEU : gymnase

KARATÉ (DOJO DE PLOZÉVET)

CONTACT : B. Ladan 06 89 97 85 24
PÉRIODICITÉ : vendredi 18-20h
LIEU : gymnase

YOGA AN AOD (LE YOGA DE LA CÔTE)

CONTACT : A. Chancerelle 06 67 29 19 80
PÉRIODICITÉ : jeudi 17h-20h30
LIEU : gymnase





PLAISIR DE CHANTER

CONTACT : N. Quiniou 06 84 48 64 22

PÉRIODICITÉ : jeudi 16h30-19h

LIEU : maison des jeunes

LA CLÉ DES CHANTS

CONTACT : D. Firquet 02 98 91 41 23

PÉRIODICITÉ : jeudi 17h-18h30

LIEU : salle communale

MODERN JAZZ (TAMM KREIZ)

CONTACT : 02 98 82 62 55

PÉRIODICITÉ : mardi 17h-19h

LIEU : Avel-Dro

DANSE BRETONNE (AWEN)

CONTACT : C. Sandoz 02 98 91 57 96

PÉRIODICITÉ : mercredi 20h30

LIEU : Avel-Dro

MUSIQUE BRETONNE BINIOU - BOMBARDE (DIHUN)

CONTACT : E. Ollu 02 98 87 68 41

PÉRIODICITÉ : mardi 17h30-20h

LIEU : maison des jeunes

CLAVIER - ACCORDÉON (DIHUN)

CONTACT : F. Morvan 02 98 87 68 41

PÉRIODICITÉ : vendredi 15h-21h30

LIEU : salle de musique (mairie)



GUITARE (DIHUN)

CONTACT : F. Waeles 02 98 87 68 41

PÉRIODICITÉ : lundi 16h30-20h

LIEU : salle de musique (mairie)

COUTURE, PEINTURE SUR SOIE (AMICALE LAÏQUE)

CONTACT : Y. Gadonna 02 98 91 33 11

PÉRIODICITÉ : lundi 14h-17h45

LIEU : foyer communal

DENTELLE AUX FUSEAUX (AMICALE LAÏQUE)

CONTACT : M. Sampité 06 07 89 36 77

PÉRIODICITÉ : lundi 14h-17h

LIEU : mairie salle n° 2

ATELIER CRÉATIF (AMICALE LAÏQUE)

CONTACT : J. Detrain 02 98 91 41 52

PÉRIODICITÉ : vendredi 14h-17h30

LIEU : foyer communal

CALLIGRAPHIE ENLUMINURE

CONTACT : S. Billard 06 83 57 47 61

PÉRIODICITÉ : un dimanche par mois

LIEU : mairie

CLUB ART ET LOISIRS

CONTACT : M. Mongin 02 98 91 42 50

PÉRIODICITÉ : jeudi 14-17h30

LIEU : foyer communal



LIVIOU AR VRO (PEINTURE SUR TOILE)

CONTACT : M.-P. Bossier 02 98 91 47 51

PÉRIODICITÉ : mercredi 13h30-17h30

LIEU : foyer communal

GYMNASTIQUE (AMICALE LAÏQUE)

CONTACT : C. Simon 02 98 54 45 78

PÉRIODICITÉ : mardi 19h-20h

et jeudi 10h-11h

LIEU : gymnase

AMICALE PLOZAPIED

CONTACT : M. Desbois 06 78 59 55 38

PÉRIODICITÉ : jeudi 13h15

HISTOIRE ET PATRIMOINE

CONTACT : A. Le Quéré 06 88 18 09 41

PÉRIODICITÉ : mercredi 14-17h

LIEU : mairie

MÉDIATHÈQUE / LUDOTHÈQUE

CONTACT : 02 98 91 37 03

PÉRIODICITÉ : mardi 14-17h,

mercredi 10h30-12h et 14h-17h,

jeudi 14h-15h et 17h-19h,

vendredi 14h-17h, samedi 10h30-12h

☞ la ludothèque n'est ouverte que le mercredi et le samedi pendant les périodes scolaires.

LIEU : espace Pierre Trépos





Photo ci-dessus : les ateliers d'écriture

Ateliers d'écriture et restitution à la chapelle de la Trinité La fête de la lecture, toute une aventure !

LES PRÉMISSSES

La première rencontre avec Arnaud Chanard, le professeur de CE1 et CE2 de l'école Georges le Bail, a lieu au foyer logement de la Trinité.

Les discussions s'orientent rapidement dans la volonté de créer de l'interaction entre les générations. Avant de partir, il retient le nom de la fête de la lecture. Arnaud parle d'un choix de sa classe de travailler autour des lettres de poilus qui seraient écrites de la main des enfants et de les partager par une lecture avec les résidents du foyer logement.

Quelques coups de téléphone, des discussions, et Arnaud Chanard invite Michel Suzzarini à venir rencontrer les élèves de sa classe afin de déclencher l'écriture des lettres. En amont, Arnaud et ses élèves ont réalisé de nombreuses recherches afin d'être au plus près de la réalité lorsqu'ils écriront. Certains enfants, ont même apporté des objets et des documents authentiques de cette période.

Lorsque Michel arrive dans la classe, les mots fusent rapidement et les feuilles commencent à se remplir.

Arnaud apprécie ce moment où tous les élèves participent à l'écriture de leur lettre. Les mots se placent. Les phrases commencent à introduire le vécu.

Quelques remarques et explications apprennent des aspects inconnus de cette grande guerre. Parfois des rires, en lien avec des mots qui pourraient être hors contexte aujourd'hui, se font entendre. Mais dans l'heure qui passe, une attention et une concentration, qui feraient rougir de bonheur les parents, s'installent, donnant aux élèves une première lettre à retravailler.

Le rendez-vous est pris, les lettres seront lues aux résidents lorsque les enfants seront prêts.

Le jour arrive, et la surprise s'affiche sur les visages à la lecture des histoires contenues dans les lettres. Les émotions passent et les résidents applaudissent. Les échanges se créent entre souvenirs des uns et apprentissages des autres. Arnaud, avant de quitter les lieux, chante trois chansons avec ses élèves, comme un dernier cadeau.

Le moment est trop beau pour qu'il ne se représente pas. Arnaud, toujours

aussi dynamique et entreprenant, inscrit sa classe pour participer à la fête de la lecture.

LA FÊTE DE LA LECTURE LE MARDI 3 JUILLET À LA CHAPELLE DE LA TRINITÉ

Les arbres forment une haie pour nous accueillir. Le seul rayon de soleil du Pays bigouden est réservé à Plozévet, les pluies battantes venant à l'abordage du territoire de l'Est à l'Ouest et du Sud au Nord.

Le jour arrive où la fête de la lecture entre en scène à Plozévet après être passée le 30 juin par Gourlizon et se rendant le 27 juillet à Plonéour-Lanvern.

Les élèves se présentent sous le porche, accompagnés de leur professeur, tout sourire devant la chapelle de la Trinité et lèvent les yeux pour voir le sommet du clocher. Lui aussi mériterait d'écrire une lettre sur tout ce qu'il a vu défiler au son de sa cloche.

Le temps est venu d'entrer, de s'asseoir et de bien respirer. Une lecture se prépare, ils l'ont répétée avec leur professeur, mais ici, la salle est remplie d'inconnu(e)s.



Photos : Mairie de Plozévet

Photos ci-dessus : la restitution à la chapelle de la Trinité

Ce jour-là, des personnes venues de différentes communes, dont celle de Plozévet, se préparent à écouter Martine Queffelec, auteure jeunesse, qui va raconter les aventures du chat Fiasco. Les enfants se joignent à elles, et prennent place à l'intérieur de la chapelle. Les murs épais, les chaises et les bancs, l'autel les accueillent.

Une douce lumière envahit le lieu et la lecture commence. Pendant quarante-cinq minutes, l'écoute est pleine, l'attention et la concentration présentes. A quand la présence des parents pour voir leurs enfants heureux d'écouter une lecture et pour partager ces moments uniques ? Le chat Fiasco n'arrête pas de bouger et de faire des siennes, il découvre de nouveaux mondes ; ce qui plaît aux enfants, ravis de s'apercevoir qu'apprendre est à la portée de tous.

Les applaudissements sont nombreux lorsque Martine referme son livre dans lequel le chat Fiasco a vécu tant d'aventures qu'il part se reposer avec plaisir.

Lors des échanges entre l'auteure, les enfants et la salle, la porte s'ouvre et laisse apparaître des résidents du foyer logement accompagnés par Franck, leur animateur. Les enfants reconnaissent les personnes vieillissantes, et les bonjours s'échangent.

Michel Suzzarini, qui coordonne la fête de la lecture, remercie Martine Queffelec pour sa belle prestation et invite ceux et celles qui auraient des textes en poches à venir lire.

Et là, de connivence avec Arnaud, les enfants sortent de "leurs poches" leurs lettres de poilus. En réalité, Arnaud distribue les lettres à chaque élève, il a préféré cette organisation, pour éviter quelques pertes toujours possibles. Il les encourage, ainsi que toute la salle, sous le charme de ces jeunes enfants qui vont se mettre dans la peau de ces soldats.

Un à un, les élèves viennent et lisent devant toutes les personnes présentes. À chaque fin de lecture, l'émotion et les applaudissements qui s'ensuivent déclenchent le sourire sur le visage de l'élève qui n'en demande pas autant.

La réalité des mots, la véracité des situations et la crainte de ne pas revenir au pays, s'entendent dans la plupart des lettres. Ces autofictions épistolaires nous ramènent sur le front et nous laissent penser qu'un lien avec l'autre, quel qu'il soit, donnera toujours un peu plus de courage, un peu plus d'abnégation et de patience pour supporter les épreuves rencontrées dans la vie.

Merci aux enfants et à leur professeur des écoles.

La fête de la lecture bat son plein dans la chapelle de La Trinité. A leur tour, les résidents prennent leurs feuilles et chacun et chacune lit son texte, extrait du livre collectif qui va paraître en janvier. Les élèves applaudissent, heureux de ces retrouvailles.

Arnaud fait signe. Il est temps de rentrer, à pied, jusqu'à l'école. Tous se disent au revoir.

La Fête de la lecture se poursuit dans la chapelle avec la conteuse Marie-Claire Miljevic qui ne va pas se ménager pour nous faire voyager dans des mondes peu connus.

Le goût est pris. Les rendez-vous pour le 19 janvier 2019 aussi.

La fête de la lecture, j'y vais !

PETITS ET GRANDS

Pour partager un moment unique à transformer en moments multiples, lors d'une soirée en famille, avec des amis ou autres, de lectures à s'abreuver sans modération. ■

*Michel Suzzarini
écrivain,
animateur d'ateliers d'écriture,
coordonnateur de la fête de la lecture*



Photo : Jean Le Bourdon

Archives photographiques Jean Le Bourdon

Jean (Le) Bourdon (1921- 1990) , fut photographe à Plozévet de 1947 à 1977.

Il fut témoin des transformations de Plozévet pendant les années 50-70 que ses photos nous font revivre.

Les membres de l'association Histoire et Patrimoine ont débuté une exploration des archives que sa famille a cédées à la commune. Seules les photos ont été triées : les très nombreuses photos personnelles et privées ne peuvent pas

être communiquées. L'exploration des négatifs est plus complexe.

Voici deux clichés qui nous plongent dans l'atmosphère des années 50-60 :

- Le groupe des femmes devant l'hôtel des bruyères . A l'arrière, un vaste local servait de salle des fêtes.
- Les hommes entourant le maire, Albert Le Bail.

À suivre, d'autres photos dans le prochain numéro. ■



Photo : Jean Le Bourdon



Photo : Jean Le Bourdon

Le repas des anciens 2018

Mañger ar re goz

Ce lundi 10 septembre à 12h, 230 convives sont réunis à l'occasion de l'évènement incontournable qu'organisent chaque année la commune et le CCAS : le repas des anciens, le mañger ar re goz (e brezhoneg). C'est un moment que certains ne manquent jamais et pour d'autres une découverte.

Les invités sont toutes les personnes inscrites sur la liste électorale de la commune, y ayant leur résidence principale et atteint l'âge de 70 ans dans l'année ou avant la fin de l'année en cours. L'ensemble des résidents du foyer logement et de l'EHPAD (Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) de la résidence de la Trinité est invité. Certains sont accompagnés par des aidants, infirmières, aides-soignantes et Franck, l'animateur de l'établissement. La directrice du foyer logement nous fait également l'honneur de partager ce moment.

Quelques résidents de Parc an Id, l'EHPAD de Pouldreuzic, ainsi que leurs aidants faisaient également partie de la fête.

Les septuagénaires nés en 1948 étaient les mouses cette année. Ils étaient très bien représentés : 10 femmes et 10 hommes. La plus jeune des septuagénaires présente ce jour est Madame Janine François et le plus jeune Monsieur Roger Le Berre. Les élus ont également salué plus particulièrement les doyens de l'assemblée. Madame Marguerite Gallou et Monsieur Jean Wattier. Pour l'occasion, un petit présent a été remis à ces quatre personnes.



Photo ci-dessus : ambiance de fête à l'Avel-Dro

Ce jour est bien entendu l'occasion de déguster un déjeuner digne d'un restaurant : petit apéritif - alcoolisé ou non - accompagné de quelques amuse-bouche, gratin de poisson et son riz, sauce, rôti de porc avec frites, fromage salade, tarte fine à la pomme accompagnée de sa boule de glace vanille... Si vous salivez à la lecture du menu, rendez-vous en 2019 !

Ce jour-là vous avez compris, nous sommes nombreux, nous avons un menu de fête et qui dit fête dit ambiance ! Il est demandé, redemandé et on ne s'en lasse pas : c'est Yoan et son clavier. Il accompagne les chanteurs et chanteuses qui osent pousser la chansonnette (cette année moins de femmes ont chanté, défi 2019, révisez vos classiques mesdames... micro et clavier vous attendent !). Vous voulez danser ? Il suffit de demander : un

tango ? Une valse ? Une danse en ligne ? Un petit air de disco ? Yoan vous sort tout ça du chapeau... enfin... du clavier !

Et hors de question de s'ennuyer, parce que l'animation prend le relais : Jean-Pierre Jacquemard, les habitués le connaissent... Notre Léon Zitronne à nous ! Jean-Pierre n'a pas d'égal pour animer la tombola de la journée. Il remet à tour de bras les petits présents et un commentaire pour l'heureux gagnant ; les petits mots de Jean-Pierre soit vous font sourire, soit vous réchauffent le cœur. Merci à toi Jean-Pierre !

Tous ces moments inoubliables ont été mémorisés dans l'album photos que vous pouvez retrouver à l'accueil de la mairie. Merci à tous d'avoir participé à cet évènement. Kenavo et à l'an prochain, le 9 septembre 2019 ! ■



Photo : Mairie de Plouzévet



Photo : Mairie de Plouzévet



Photos : tous droits réservés

Conférences-débats 2018-2019

Le point sur le cycle sur les algues

Au début de 2018, nous avons ouvert un cycle d'informations sur les algues, une initiative motivée par l'intérêt croissant qu'elles suscitent.

Mais comment couvrir un domaine aussi vaste qui, bien sûr, s'éclaire par la biologie, mais aussi s'enracine dans l'histoire : à Plozévet, les plus anciens ont connu le brûlage du goémon ou, étant jeunes, ont ramassé le *bein youd*. En plus, il comporte une multitude d'aspects, économiques, financiers, technologiques, industriels, sociologiques, et bien d'autres.

Deux ans semblaient un laps de temps minimum, non pour les aborder tous, mais pour éclairer les plus importants, tout en suivant une progression thématique permettant une découverte, étape après étape.

Avec la volonté de rester à la portée d'un public, sans doute avide de connaissances, mais loin d'être spécialiste des questions envisagées. Un pari qui, nous l'espérons, a été tenu durant la première année. Même si, parfois, des personnes ont pu

se sentir un peu perdues devant l'emploi de plusieurs termes scientifiques, ou lorsqu'on est entré dans des détails trop subtils.

Mais bon, il est souvent difficile de traduire en mot courants ce qui relève de la complexité d'un sujet. Par ailleurs, il est, peut-être nécessaire, sinon même justifié de se familiariser avec le vocabulaire et les analyses scientifiques, les sciences jouant un rôle de plus en plus important.

Quoi qu'il en soit, nous avons fidélisé une quarantaine de personnes, certaines d'entre-elles regrettant de ne pas avoir pu assister à toutes les séances⁽¹⁾. Aussi, rappelons ce que nous avons découvert en 2018, avant d'évoquer ce que nous proposons pour 2019⁽²⁾.

LES CONFÉRENCES-DÉBATS EN 2018

Nous sommes partis de l'histoire, celle du temps du brûlage du goémon puis de la "pêche au scoubidou", évoquant avec **Yves Bramoullé**, de Plouguerneau, la dure vie des goémoniers d'antan, et

avec **Florence Riou**, réalisatrice de deux documentaires *Des hommes et des algues*, l'évolution de ce métier. Dans les deux cas, il s'agissait surtout des activités de la côte Nord du Finistère. Aussi avons-nous demandé à **Scarlette Le Corre** et **André Berthou** de nous éclairer sur celles de Cornouaille ; un passé assez différent avec une spécialisation, plus récente et plutôt artisanale, essentiellement tournée vers les algues alimentaires.

Quittant ces conteurs de mémoire, nous avons appelé des biologistes. **Jonas Collen**, chargé de conférences à la Station biologique de Roscoff, nous a dressé le tableau de la biologie, de la physiologie, et de l'écologie des algues. Il a dû en surprendre beaucoup lorsqu'il nous a dit que ce que nous appelons couramment "algues" ne constituent pas un groupe biologique homogène.

En effet, les recherches montrent que, d'un point de vue évolutif, il y aurait autant de différences entre une algue verte et une algue brune qu'entre un champignon et un mammifère, ces



Photos : tous droits réservés

lignées ayant divergé à peu de choses près à la même période.

De son côté, **Valérie Stiger-Pouvreau**, chargée de conférences à l'Institut universitaire européen de la mer (UBO - Brest) nous a présenté l'ensemble des ressources attachées aux macro-algues marines, de celles prisées comme simples légumes, à celles dont diverses industries tirent profit. Elle nous a aussi esquissé ce qui fera l'essentiel de nos interventions de 2019⁽³⁾.

LES CONFÉRENCES-DÉBATS EN 2019

■ **Vendredi 1^{er} mars** : Marie Lesueur (Agrocampus, Rennes) développera la question des algues alimentaires. Sans doute, leur consommation est-elle un phénomène émergent en France et en Europe. Mais c'est un secteur qui pourrait profiter d'un essor lié au succès de la cuisine asiatique, et à la volonté exprimée par de plus en plus de consommateurs de revenir vers des produits locaux, naturels et sains.

■ **Vendredi 29 mars** : Philippe Potain (Station biologique de Roscoff ; coordinateur scientifique du projet de recherches Idealg) fera le point sur les recherches actuelles en matière de nutrition, d'agriculture, de cosmétologie, de santé, etc. Il insistera sur les études relatives aux molécules bio-actives pouvant être utilisées dans différents domaines, dont la pharmacie. Un transfert des connaissances vers l'industrie qui, pour se développer, nécessite son organisation en filière.

■ **Vendredi 19 mai** : nous verrons comment celle-ci se met en place en Bretagne, et comment interviennent les professionnels, les instances économiques, les pouvoirs publics, la recherche, les associations, etc. Nous aborderons ses perspectives de développement, sans négliger les problèmes qui peuvent parfois se poser.

■ **Le week-end "Plozalgues" : 5-6 octobre 2019**. Un point qui fera l'objet du débat organisé lors du grand week-

end conclusif des 5 et 6 octobre 2019 (Salle Avel-Dro). Outre cette table-ronde, il comportera : une partie culturelle et scientifique avec expositions (dont l'algulier de Plozévet que nous créons avec toutes les personnes intéressées⁽⁴⁾ ; on annonce aussi les réalisations en papier à base d'algues de Dominique Bizien, dont ses fameuses méduses), projection de films, etc. ; une partie salon, où divers professionnels présenteront leurs activités et leurs produits ; une partie animation, avec, entre autres, des initiations à la cuisine des algues, une démonstration de produits cosmétiques. Le tout dans une ambiance conviviale et festive, toute initiative étant bienvenue. Plusieurs réunions seront organisées pour faire de ce week-end une grande réussite (information sur les dates par la presse et lors des conférences).

Pour toute suggestion ou information complémentaire, prendre contact avec Bernard Paillard par courriel : projetplozarch@gmail.com ■

(1) Nous envisageons d'enregistrer les futures conférences et de les mettre à disposition par Internet, avec, bien entendu, l'accord des personnes intervenantes.
(2) Rappelons qu'au collège Henri La Moal deux enseignantes, Sylvie Miniou-Gauthier (SVT) et Chloé Rochard (Physique-Chimie), ont mis les algues à leur programme.
(3) À la Médiathèque de Plozévet - 20 h 30 - entrée gratuite.
(4) Plusieurs découvertes des algues sur l'estran seront organisées au printemps 2019.

Accueil de Loisirs Sans Hébergement

Youpi, c'est mercredi !



Photo : Mairie de Plozévet

Photo ci-dessus : L'ALSH accueille désormais les enfants toute la journée du mercredi

Depuis la rentrée, l'école de Plozévet est repassée à la semaine de 4 jours, avec pour conséquences l'arrêt des TAP (Temps d'Activités Périscolaires) et plus d'école le mercredi matin.

Néanmoins, les enfants ont la possibilité de venir toute la journée ou demi-journée à l'ALSH le mercredi. Tout au long de l'année, de nombreux projets seront mis en place pour permettre aux enfants de découvrir, s'épanouir, s'amuser, grandir ou se socialiser...

En voici quelques-uns :

- Les jeux sportifs proposés à l'ALSH permettent de sensibiliser les enfants aux bienfaits de l'activité physique et de découvrir différents sports.

Les ateliers arts plastiques à partir d'éléments de récupération ou autres supports favorisent l'expression et l'imaginaire des enfants.

- Le projet nature en jeu permet d'attirer l'attention des enfants sur les enjeux environnementaux et l'importance de la biodiversité sur un mode ludique et dans le cadre d'un festival départemental qui valorise les participants.

- Les projets autour du jeu : à l'ALSH ou à la ludothèque en direction des

familles, le jeu est un vecteur de liens et de partage qui favorise les relations intergénérationnelles et renforce les liens parents-enfants. Depuis 3 ans, la fête du jeu est un temps fort qui illustre bien ce projet.

- Le projet éco école mené conjointement avec les enseignants, les parents et les élèves en plus de son objectif écologique bien fondé, crée de la cohésion et de l'émulation au sein de l'école entre les différents acteurs.

- Le projet intergénérationnel qui permet des temps d'échanges et de partage avec le foyer logement, avec d'autres ALSH ou avec l'ESAT, sensibilise également les enfants aux différences et au handicap.

La mutualisation des séjours, des sorties ou de certaines périodes d'accueil avec l'ALSH de Pouldreuzic favorise l'interconnaissance des enfants et permet de tisser des liens amicaux.

Tous ces projets sont déclinés par thèmes en fonction des périodes de l'année et donnent lieux à une programmation transmise aux familles ou consultable sur le site de la commune www.plozevet.bzh

Enfin, la participation du service enfance aux semaines de la petite enfance et

à la semaine de la famille permet de développer son ancrage à l'échelle du territoire. ■

INFORMATIONS PRATIQUES

Période scolaire

- mercredis accueil du matin : 7h15 à 9h
- accueil de loisirs : 9h à 17h30
- si ½ journée arrivée et départ de 11h30 à 12h et de 13h30 à 14h
- accueil du soir : 17h30 à 19h

Vacances scolaires

- du lundi au vendredi ou jours fériés
- accueil du matin : 7h15 à 9h
 - accueil de loisirs : 9h à 17h30
 - si ½ journée arrivée et départ de 11h30 à 12h et de 13h30 à 14h
 - accueil du soir : 17h30 à 19h

L'ALSH accueille les enfants de 3 à 11 ans à la journée ou demi-journée (avec ou sans repas). Tarifs en fonction du QF.

Renseignements et inscriptions

Service Enfance
Espace Pierre Trépos
30 avenue Georges Le Bail
29710 Plozévet

☎ : 02 98 91 44 12

☎ : 06 80 84 72 64 ou 06 45 77 68 78

✉ : alsh@plozevet.bzh ou periscolaire@plozevet.bzh

Le jeu pour favoriser les rencontres et échanges

La ludothèque de Plozévet



Photo ci-dessus : la ludothèque de Plozévet favorise les rencontres et les échanges autour du jeu

La ludothèque ouverte depuis décembre 2017 est un espace dédié au jeu et au jouet où se pratiquent le prêt de jeu et le jeu sur place. Elle se définit comme un équipement socio-culturel, lieu d'animation inter générationnel autour du jeu. La ludothèque accueille tous les publics, enfants, jeunes et adultes. C'est un lieu culturel à part entière qui participe à la vie de la commune.

Les fonctions d'une ludothèque sont d'accéder au jeu, de favoriser les rencontres et échanges, de faciliter la socialisation (notamment des tous petits), de favoriser les apprentissages. Le jeu aide l'enfant à grandir à développer de la confiance en soi et dans les autres.

Le jeu en tant que créateur de lien social permet d'ouvrir la porte à l'imaginaire, tout en conduisant à la règle : règle du jeu, règle du lieu, règle de vie. C'est donc un véritable outil de citoyenneté. L'organisation de manifestations autour du jeu participe à la dynamisation du territoire.

OBJECTIF

La ludothèque, située Espace Pierre Trépos et tenue par une animatrice formée, connaît déjà une fréquentation très satisfaisante. Cet équipement répond

pleinement à un besoin des familles de partager des moments conviviaux pour tous les âges. L'accueil du public se fait en fonction des heures d'ouverture de la médiathèque. Le fonds de jeux proposé sera complété tous les ans en fonction des attentes du public.

FONCTIONNEMENT

L'abonnement à la médiathèque est étendu à la ludothèque, les règles de prêt sont de 1 jeu par abonnement enfant et 2 jeux par abonnement famille pour une durée de 15 jours. Afin de dynamiser la ludothèque et d'animer la commune, divers événements autour du jeu vont être organisés comme la fête du jeu qui se déroulera le 9 mars 2019. C'est un événement très apprécié des familles et qui fédère différents partenaires : ludothèque, Ulamir, amicale laïque. D'autres actions seront proposées.

ABONNÉS ET FRÉQUENTATION

La médiathèque de Plozévet compte 1200 abonnés de la commune et des communes alentours susceptibles de fréquenter la ludothèque.

Les passages à la ludothèque se sont fait progressivement, le temps que les abonnés découvrent, se renseignent

et prennent l'habitude de fréquenter le lieu. Nous avons comptabilisé en moyenne vingt passages par demi-journée d'ouverture. Ils sont en augmentation depuis l'ouverture.

Sur les créneaux d'ouverture, la ludothèque est fréquentée par les familles (parents et enfants, grands-parents et enfants essentiellement), les enfants et les adolescents, les assistantes maternelles avec les enfants dont elles ont la charge ou encore l'accueil de loisirs.

PROJETS EN COURS OU À VENIR

Afin de développer l'activité, nous avons commencé en 2018 à mettre en place des créneaux d'animations spécifiques sur demande. Notamment avec un foyer de vie pour adultes en situation de handicap, un ESAT, les établissements scolaires de la commune, les accueils de loisirs...

Nous souhaitons également proposer aux usagers des animations hors les murs, un projet de "murder party" est en cours d'élaboration...

Autant de perspectives qui font de la ludothèque de Plozévet un équipement de proximité dynamique vecteur de lien social et de développement local. ■

Histoire d'un village Kerguinaou

3^{ÈME} PARTIE : 1750-1806

22 février 1750. Enregistrement au centième denier (ADF 29 C 2 30) de l'acte d'adjudication du 19 février 1749 :

Par contrat du 19 février les Sieurs de La Potterie et Jean Louis Le Floc'h de Poulgoazec⁽¹⁾, sont demeurés adjudicataires judiciairement en l'audience de ce jour en la juridiction du Marquisat de Pont-Croix de la terre et rentes appartenant à la succession bénéficiaire de feu Monsieur Rosangat situés aux paroisses de Plozévet, Plouhinec et Combrit dans lesquelles rentes il y a pour bien noble le Manoir, Meterie, Moulin à eau et pourpris de Kerguinaou et un lieu noble situé à Brenhue nommé Manoir de Kerleuré, le tout en la paroisse de Plozévet estant dans l'adjudication du Sr La Potterie, les autres rentes sont roturières, le tout pour la somme de dix mille cinq cents livres.

L'inventaire du 9 septembre 1745 demandé par Marie Bertrand suite au décès de Thomas de Saint Pezran, donne une liste des bâtiments du manoir :

écurie, crèche, maison à four, petit jardin clos de murailles, grand verger, 2 petits courtils s'entrejoignant, un autre courtil à l'occident de la maison à four, un autre auprès du puits, un petit bois au nord du puits, le moulin, un autre courtil en dépendant. Il y a un verger de 3 journaux dans l'endroit du bois.



Photo ci-dessus : fours

A cette époque Kerguinaou (Kerguinaou) et Kerfrelannic (Kerfurunic) sont toujours dans la mouvance du seigneur de Plœuc malgré une longue procédure de contestation du marquis de Molac, puis de la comtesse de Forcalquier, héritière de la seigneurie de Pont-Croix. (ADF 16 J 13, acte du 21 août 1759).

LES FAMILLES PROPRIÉTAIRES

Jean Paul Duval sieur de la Potterie qui achète le manoir en 1749, est né en 1698 dans l'Orne.

Il est le fils de Joseph Duval sieur de Bourval et de Marie Madeleine de Boutros. Il cumule le poste de contrôleur général des fermes du Roi à Quimper⁽²⁾ et une activité importante de négoce.

Sa femme, Anne Josephe Cossoul, est fille de Charles Cossoul, négociant, ancien maire de Quimper.

Ils se marient le 28 janvier 1743 à Quimper. C'est une famille de la bourgeoisie aisée qui possède une maison cossue rue de la Vieille Cohue (maintenant rue Laënnec) et a comme voisins des nobles de "vieille extraction": Marhallac'h, De Silguy, Furic de Kerguiffinant... Cette maison sera une de leurs campagnes (maisons de campagne).

En 1750 le couple payait 180 livres de capitation⁽³⁾ ce qui en faisait le 2^{ème} ménage le plus imposé de Quimper (BSAF 1994). Leur patrimoine est estimé à 150 000 livres (environ 1 700 000 euros), grosse fortune pour l'époque. Le couple a 5 enfants. Jean Paul décède le 29 décembre 1757 et Anne Josèphe, le 12 avril 1772, les deux à Quimper paroisse de Saint Mathieu. Leur fils aîné **Jean François Germain** (1746-1780) se marie en 1772 avec **Anne Marie Guesdon**, fille de René, avocat et sénéchal des Régaires de Quimper⁽⁴⁾.

3 enfants naissent. Anne Marie décède à Pont-L'Abbé en 1817. Leur fille aînée, **Françoise Renée** (1774-1856), se marie en 1794 à Quimper avec **Jean Baptiste Tardy**, directeur des

douanes, né à Dijon, décédé à Lorient en 1812. Le couple a 4 enfants.

LA MÉTAIRIE ET LES MÉTAYERS

La famille **Gautier** remplace **Pierre Quiniou** et **Catherine Le Bihan** en 1752. **Alain Gautier** et sa femme **Marie Talidec**, se sont mariés en 1728. Ils viennent de Pouldreuzic avec leur fils **Jean** et sa femme **Jeanne Cariou**. Le bail est renouvelé en 1764 pour 9 ans mais il est résilié suite au décès d'Alain. Un nouveau bail est signé avec Jean Gautier en 1767 suivi d'un autre en 1770 pour 5 ans.

Il comprend *la métairie, circonstances et dépendances à l'exception de la salle, la cave et 2 chambres du manoir ainsi qu'une soue à pourceaux qui est du côté du puits que la bailleuse s'est réservée et le pré frost dont jouissait le sieur recteur de Plozévet.*

La ferme est consentie pour la somme de 420 livres par an payable en 2 fois. Les preneurs doivent de plus :

- 1 rente annuelle d'1 boisseau de froment et 1 d'orge à la fabrique⁽⁵⁾ de Plozévet.
- Le droit de champart⁽⁶⁾.
- la paille de 6 mannaux de froment, 6 d'orge et 6 d'avoine.
- 30 livres de beurre, 1 boisseau comble d'oignons et 3 douzaines de pigeons.

Les métayers suivants sont **Alain Roussel** et sa femme **Isabelle Brigant**. Ils viennent de Lababan et signent un bail commençant à la St Michel 1779 pour 9 ans, bail renouvelé pour la même durée en septembre 1788. Alain meurt en mars 1789 et ses enfants Nicolas, Jean et leurs épouses sont confirmés dans ce bail. Le partage des biens du couple Roussel-Brigant est fait le 31 mai 1789

pour un total de 2056 livres. Il détaille précisément les avoirs de la famille :

marmite, poêle, trépied, chaudron, barattes, bassins... Un fusil de 6 livres, herminette, 4 faucilles, faux, rabots, pelles, fourches... Une armoire à 5 battants et 3 tiroirs pour 36 livres, 1 armoire à 2 battants et 2 tiroirs pour 15 livres, barrique, table à buée⁽⁷⁾, piège à renard, peigne à lin, ustensile à battre les bleds, ustensile à faire de la corde, 29 écheveaux de fils de chanvre. 4 chevaux, 2 cochons, 3 vaches, 5 génisses, 2 veaux. Vêtements ordinaires, 1 auge à piler la lande, des boisseaux de seigle, orge, avoine, bled noir, froment. La récolte en cours : panets (panais), oignons, chanvre, lin, froment, orge, seigle, avoine, fruits pour 174 livres.

Les dettes se montent à 961 livres dont 679 d'arriérés de fermage, la différence concerne des prêts et des factures auprès de commerçants et artisans. (ADF 4 E 200 22). Ils quittent Kerguinaou en 1797. Ils sont remplacés par **Jacques Le Dréau** et sa femme **Catherine Cloarec** pendant 3 ans puis **François Donnars** et **Jeanne Bolzer** signent un bail de 6 ans le 2 prairial an 8 (22 mai 1800). François meurt à Kerguinaou le 15 avril 1806.

LE MOULIN À EAU ET LES MEUNIERES

De 1746 à 1770 **Alain Pouchou** et sa femme **Marie Coatanay** tiennent le moulin à domaine congéable; la rente convenancièrre est de 75 livres par an, puis de 90 livres à partir de 1768. Leur fils Alain, né en 1759, reprendra le moulin en 1789. Les meuniers **Alain Bolzer** et **Anne Le Guen** restent de 1770 à 1779. Ils viennent de Pouldergat puis partent pour Kersandy à Plouhinec. En 1771, le moulin est estimé à 226 livres. En 1779, les droits sont cédés pour 726 livres à **Louis Autret** et **Marie Marblé**. La différence s'explique sans doute par la construction d'un second moulin.



Photo ci-dessus : chaussée

Dès 1780, les meuniers suivants, **Jean Le Hénaff** et **Marie Trividic** qui viennent de Kersuot, paient 915 livres. Puis en 1786 **Alain Hamon** achète les droits pour 960 livres qu'il rétrocède en 1787 à **Jean Le Hénaff**. En 1789, **Alain Pouchou** rachète les droits réparatoires du moulin. Il est probablement le 1^{er} Plozévetien à avoir vu l'Amérique. Embarqué comme novice sur le "Magnanime", vaisseau de 74 canons, le 22 mars 1781, pour participer à la guerre d'Indépendance américaine, il revient à Brest le 23 août 1782, sain et sauf.



Photo ci-dessus : vaisseau 74 canons (Musée de la Marine)

Beaucoup de marins ont perdu la vie, le vaisseau est en bien mauvais état après plusieurs combats.

Alain se marie en 1789 avec **Anne Roussel**, fille d'anciens métayers de Kerguinaou. Il est aussi domanier du moulin à vent de Lestuyen, dont le fond est vendu à la bougie, comme bien national, le 26 Floréal de l'an 7, au citoyen Tardy faisant pour Alain Pouchou. (ADF 1 Q 697 102) Alain décède en 1824 et Anne en 1845, tous deux au moulin. Le bail du 9 août 1787 (ADF 4 E 200 20) décrit les moulins : *La maison principale où se trouve l'un des moulins est longue de 25 pieds, large de 17, haute de 6. Elle est couverte de roseaux et construite en simple maçonnerie, fors une fenestre croisée du costé du midy. Les jambages, corbeaux et menteaux de la cheminée construits en pierres de grosse taille. Au nord, une autre maison également couverte de roseaux ayant une porte et une fenestre en pierre de taille mesure 12 pieds de longueur, 14 de largeur, 6 de hauteur. Elle contient aussi un tournant⁽⁸⁾. Une crèche à bestiaux de 12, 9 et 7 pieds, couverte en chaume. Un toit à pourceaux aussi couvert de roseaux ayant 3 pieds ½ de hauteur, de largeur 8 et de longueur 12.*

La crèche à bestiaux et le toit à pourceaux bâtis sans agrément, ne seront pas prisés en cas de congément.

La période révolutionnaire ne semble pas avoir eu un grand impact sur le manoir, hormis le martelage du blason.

Suite et fin dans le prochain numéro. ■



LEXIQUE

- (1) Jean Louis Le Floc'h est capitaine garde côtes au bataillon de Pont-Croix.
- (2) Contrôleur général des fermes du roi : la ferme générale est une compagnie de financiers privés chargée de la collecte des impôts indirects pour le compte du roi. Contre une somme forfaitaire versée préalablement, le contrôleur conservait le produit des impôts collectés.
- (3) Capitation : impôt sur les personnes y compris les privilégiés. Le clergé est exempté.
- (4) Régaires : Juridiction temporelle et fief des évêques.
- (5) Fabrique (Conseil de) assemblée chargée d'administrer les biens de l'église.
- (6) Droit de champart : taxe due au seigneur, une part de la récolte.
- (7) Table à buée : table servant pour la lessive.
- (8) Tournant de moulin : ensemble de 2 meules; la meule inférieure est fixe, la meule supérieure tourne au-dessus.

Espace Pierre Trépos

La médiathèque / ludothèque

LE FONDS PIERRE TRÉPOS

Pierre Trépos (1913-1966) - originaire de Kerhat à Plozévet - était un universitaire spécialiste de la langue bretonne. Son fils Pierre-Yves a fait don de plusieurs de ses ouvrages qui figurent désormais au catalogue de la médiathèque.

Un portrait et une biographie détaillée de Pierre Trépos accueillent dorénavant le public au rez-de-chaussée de l'espace portant son nom.

LA LUDOTHÈQUE

La ludothèque municipale a été officiellement inaugurée le samedi 10 novembre en présence d'élus, de partenaires et de membres de la famille Trépos.

Les 1200 abonnés de la médiathèque ont accès à près d'une centaine de jeux d'éveil, jeux de société, jeux de rôle... Libre à eux de s'amuser sur place ou de les emprunter pour jouer en famille ou entre amis.

LE MOIS DU DOC

Jean-Christophe Spinosi et son Ensemble Matheus enthousiasmaient le public de l'Avel-Dro le 7 octobre en ouverture de la saison culturelle 2018-2019.



Photo ci-dessus : les usagers de la ludothèque ont accès à près d'une centaine de jeux

Photo : Mairie de Plozévet

Le 13 novembre, les spectateurs du Mois du Doc ont pu suivre ce chef d'orchestre atypique qui casse les codes de la musique classique pour la rendre accessible à tous à travers le film documentaire "Sacrée Musique" de Olivier Bourbeillon.

LES EXPOSITIONS DE 2019

Du 8 janvier au 1^{er} février 2019, la médiathèque accueillera l'exposition intergénérationnelle de la Résidence La Trinité et de la Maison des Assistantes Maternelles. Ce projet autour de la

peinture décloisonne les territoires et les générations.

En juin, l'association Scriptorium de Plozévet présentera ses nouvelles créations de calligraphie et d'enluminure.

Le collectif Art'Hand'Co mettra en scène des photos de façon ludique et créative avec une exposition de scrapbooking - de l'anglais *scrap* (petits bouts) et *book* (livre) - aux mois de juillet et août.

TARIFS D'ABONNEMENT

Afin de financer l'acquisition annuelle de jeux pour la ludothèque, une augmentation des tarifs d'abonnement à la médiathèque a été votée lors du conseil municipal du 3 décembre 2018.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, les nouveaux tarifs annuels sont de :

- 4 euros pour un enfant (ou collectivité)
- 9 euros pour un adulte
- 17 euros pour une famille

L'abonnement découverte d'une durée de 3 mois passe à 4 euros. ■

Photo ci-contre : le film "Sacrée Musique" de Olivier Bourbeillon a été projeté à l'Avel-Dro à l'occasion du Mois du Film Documentaire

Photo : Mairie de Plozévet



La programmation de l'Avel-Dro



BAISSE LES YEUX - THEATRE DU GRAIN - DIMANCHE 13 JANVIER - 17H00

Baisse les yeux ! est un spectacle écrit à partir de témoignages d'adolescents sur le harcèlement, un sujet souvent caché, nié, minimisé. Alain Maillard a eu envie d'entendre la parole des victimes, mais aussi des témoins, des protecteurs et bien sûr des oppresseurs. C'est une histoire de solitudes, intimes ou publiques, qui décrivent et revivent les états intérieurs liés à cette question complexe.

Organisation : Dihun - Site web : www.dihun.fr



BALLET BAR - CIE PYRAMID - SAMEDI 2 MARS - 20H30

Autour d'un comptoir, six personnages évoluent entre un phonographe, quelques vinyles et un transistor. Dans un univers proche des clubs de jazz new yorkais, Pyramid décortique le lien intime qui les lie avec la musique. Danses, acrobaties, mimes autour du son grésillant du phonographe et des vinyles, dans une mise en scène soignée, partageant humour et dérision.

Organisation : Dihun - Site web : www.dihun.fr



GUILLERMO GUIZ A UN BON FOND - SAMEDI 16 MARS - 20H30

Décapant, corrosif, ciselé, absurde, subversif... On utilise souvent ces qualificatifs pour décrire des spectacles de stand-up réussis. On ne va pas s'en priver car cela correspond totalement à la performance scénique de Guillermo Guiz et à l'humour qu'il affiche dans ses chroniques sur France Inter. "Guillermo Guiz a un bon fond", c'est l'histoire d'un jeune trentenaire qui fait le point sur ce qu'il est devenu.

Organisation : Dihun - Site web : www.dihun.fr



MILIA - CIE LAGUNARTE - VENDREDI 29 MARS - 17H30

Comme si Milia portait en son corps son enfant et l'ensemble de la vie de son enfant. Comme si Milia portait en elle l'ensemble des composantes de la vie qu'elle transmettra à l'enfant. Alors on découvre que cette femme, dans tous ses gestes, toute sa voix, tout son corps, est l'humanité toute entière, ses émotions et ses sensations.

Organisation : Dihun - Site web : www.dihun.fr



LES ADOLECHIANTS - FRANCK PERIGAUULT - VENDREDI 5 AVRIL - 20H30

Franck Perrigault (psychothérapeute et humoriste) réussit l'exploit de faire hurler de rire de concert parents et ados. La sexualité, la drogue, les réseaux sociaux et bien d'autres sujets qui préoccupent les jeunes et leurs aînés sont décortiqués de façon hilarante. Une belle manière de faire de la prévention et de rapprocher les générations.

Organisation : Dihun - Site web : www.dihun.fr



LE GRAND CHUT - CIE LA BOITE A SEL - SAMEDI 11 MAI - 18H00

Et si, un jour, les sons s'en allaient, un par un, d'abord la cloche du village qui arrête de sonner, le train qu'on n'entend plus, le bruit des vagues qui s'efface, l'océan qui se tait. Alors qu'une vague de silence déferle sur les terres, une cellule de crise se met en place, une experte est dépêchée de Paris, c'est la naissance de : la Brigade Acoustique Pourquoi les sons ont-ils disparu ?

Organisation : Dihun - Site web : www.dihun.fr



COURTS OF CHAOS FESTIVAL - 17 ET 18 MAI

Après une première édition très encourageante, le festival de hard-rock / metal "Courts Of Chaos" est maintenant sur de bons rails et les organisateurs vous attendent nombreux pour cette édition 2019, avec notamment la présence des groupes *Tokyo Blade*, *Ravensire*, *Körgull The Exterminator*, *Cadaveric Fumes*, *Mortal Scepter* et *Silver Machine*.

Organisation : La Vonologie - Site web : www.courtsofchaos.fr



L'ARENE DU GRAFF - SAMEDI 8 JUIN

Cette année encore, le graffiti sera à l'honneur à Plozévet, à l'occasion de l'Arène du graff, le premier festival dédié à cet art dans le Finistère. L'univers des légendes arthuriennes armoricaines sera le thème de cette 6^{ème} édition. Le concept reste le même : "Mettre en scène la création d'une œuvre picturale sous la forme d'un opéra avec une partition musicale originale en live."

Organisation : Les Ateliers de la Cale - Site web : facebook.com/larenedugraff

Retrouvez le programme sur www.avel-dro.com et facebook.com/aveldro.plozevet

CYCLE D'INFORMATION SUR LES ALGUES

vos rendez-vous 2019

■ Les algues alimentaires

Conférence de Marie Lesueur (Agrocampus Rennes) - Vendredi 1^{er} mars - 20h30 - médiathèque

■ Le point sur les recherches relatives aux macro-algues marines

Conférence de Philippe Potin (Station biologie de Roscoff) - Vendredi 29 mars - 20h30 - médiathèque

■ La filière algues en Bretagne

Conférence de Marie Lesueur (Agrocampus Rennes) - Vendredi 17 mai - 20h30 - médiathèque

■ Plozalgues : week-end de conclusion du cycle algues

Expositions, animations, débats, projections - Samedi 5 et dimanche 6 octobre - Centre Culturel Avel-Dro



JANVIER 2019

DU 08/01 AU 02/02 : exposition intergénérationnelle - médiathèque
Organisation : foyer logement La Trinité

DIM 06/01 : vœux du Maire
Avel-Dro - Organisation : Mairie

DIM 13/01 : théâtre du Grain
Avel-Dro - Organisation : Dihun

JEU 24/01 : don du sang - Avel-Dro

VEN 25/01 : thé dansant animé par Electropic
Avel-Dro - Organisation : CCAS

SAM 26/01 : fest noz
Avel-Dro - Organisation : Awen

FÉVRIER 2019

SAM 02/02 : concert Les Sixties Begood
Avel-Dro - Organisation : Épopée Twist 60

DIM 10/02 : conférences bien-être
Avel-Dro - Organisation : 3 Rivières

VEN 15/02 : restitution du stage théâtre
Avel-Dro - Organisation : Théâtre de la Devanture

SAM 16/02 : concert / fest-noz
Avel-Dro - Organisation : Eostiged Kozh

SAM 23/02 : loto - Avel-Dro
Organisation : amicale des sapeurs-pompiers

MARS 2019

VEN 01/03 : conférence algues alimentaires
Médiathèque - Organisation : Mairie

SAM 02/03 : repas à emporter - local galoche
Organisation : la galoche Plozévétienne

SAM 02/03 : spectacle Cie Pyramid
Avel-Dro - Organisation : Dihun

DIM 03/03 : jumpoland
Gymnase - Organisation : Amicale Laique

VEN 08/03 : thé dansant animé par Electropic
Avel-Dro - Organisation : CCAS

SAM 09/03 : fête du jeu
Espace Pierre Trépos - Organisation : Mairie

SAM 09/03 : loto
Avel-Dro - Organisation : La Plozévétienne

SAM 16/03 : spectacle Guillermo Guiz
Avel-Dro - Organisation : Dihun

SAM 23/03 : Kan ar kobl
Avel-Dro - Organisation : Div Yezh

VEN 29/03 : spectacle Cie Lagunarte
Avel-Dro - Organisation : Dihun

VEN 29/03 : le point sur les recherches relatives aux micro-algues marines - Médiathèque
Organisation : Mairie

DIM 31/03 : rencontres chorales
Avel-Dro - Organisation : Plaisir de Chanter

AVRIL 2019

VEN 05/04 : spectacle les Adolechiants
Avel-Dro - Organisation : Dihun

VEN 19/04 : restitution du stage théâtre
Avel-Dro - Organisation : Théâtre de la Devanture

SAM 27/04 : fest-noz
Avel-Dro - Organisation : Breizh a Galon

27 ET 28/04 : exposition de peintures
Foyer communal - Organisation : Liviou ar Vro

JEU 29/04 : don du sang - Avel-Dro

MAI 2019

SAM 11/05 : spectacle Cie La Boîte à Sel
Avel-Dro - Organisation : Dihun

DIM 12/05 : randonnée moto
Kerrest - Organisation : Sourire de Mômes

JEU 16/05 : concert hard-rock / metal
Place Henri Normant - Organisation : la Vonologie

VEN 17/05 : la filière algues en Bretagne
Médiathèque - Organisation : Mairie

17 ET 18/05 : Courts Of Chaos festival
Avel-Dro - Organisation : la Vonologie

JUIN 2019

01 ET 02/06 : théâtre - Avel-Dro
Organisation : Amicale Laique Plonéour-Lanvern

SAM 08/06 : Arène du Graff - Avel-Dro
Organisation : Ateliers de la Cale

SAM 15/06 : journée du patrimoine - four à pain de Keristenvet - Organisation : Gwarez ar Glad

21 ET 22/06 : galas de danse
Avel-Dro - Organisation : Tamm Kreiz

DIM 23/06 : Rando des Bois - Organisation : Comité de sauvegarde de la chapelle de S' Ronan

DIM 30/06 : grande fête des écoles
École Georges Le Bail